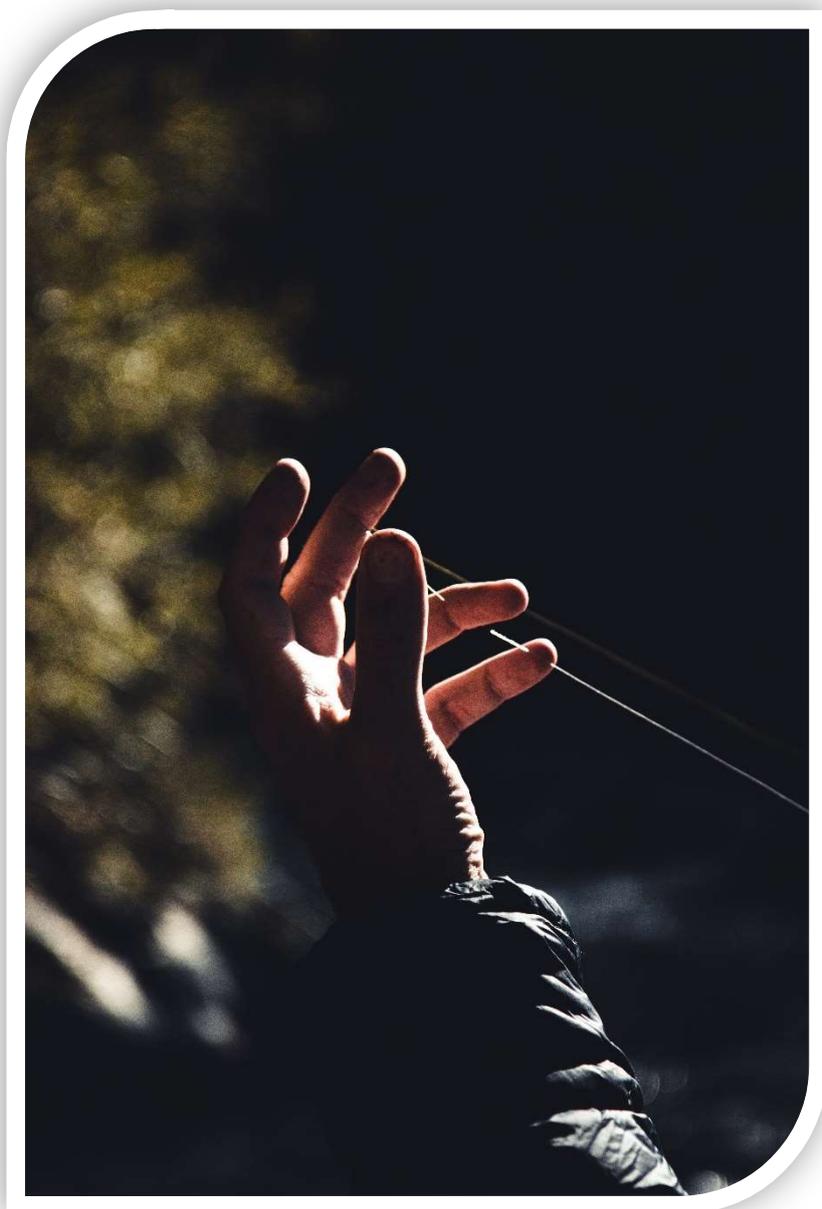




Fédération pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique des
Alpes de Haute Provence

Reconnue d'utilité publique – Agréée au titre de l'Environnement

Rapport d'activité 2022



Assemblée générale du 15 mai 2023



SOMMAIRE

RAPPORT FINANCIER.....	4
Commission de contrôle	4
Attestation des comptes.....	4
Détails des comptes bilan actif/passif	4
Détails comptes de résultats.....	4
BUDGET PREVISIONNEL.....	14
RAPPORT ADMINISTRATIF.....	16
1. Vie de la Fédération.....	17
1.1. Conseils d’Administrations et Commissions :	17
1.2. Permanences du Président	17
1.3. Réunions avec les Administrations et partenaires	17
2. Manifestations extra-départementales	18
3. Cotisations pêche et milieu aquatique et effectifs des pêcheurs.....	18
4. Formation de la garderie particulière	19
5. Campagne de régulation du grand cormoran 2022/2023.....	19
Effectifs des pêcheurs	20
1. Vente effective de carte de pêche en 2022	21
2. Vente des vignettes du Club Halieutique Interdépartemental.....	21
3. Récapitulatif de l’Année 2022 des Produits (Timbres - Cotisations - Réciprocités) pour la FDAAPPMA	21
4. récapitulatif des produits vendus par internet	22
4.1. Répartition des commandes par point de vente en 2022	22
4.2. Répartition des produits lors de la saison 2022	23
3. Répartition des produits par mois pour l’année 2022	24
4.4. Répartition des produits par tranche d’âge	25
Compte-rendu du Pôle Technique	26
1. Activités liées au poste de chargée d’études et de travaux	27
1.1. Actions réalisées	27
1.2. Action à poursuivre :	28
1.3. Actions annulées	29
1.4. Actions reportées	29
2. Activités liées au poste de délégué général	31
2.1. Missions administratives et organisationnelles	31
2.2. Missions de représentation de la Fédération	31
2.3. Missions en liens avec les AAPPMA	32
2.4. Missions d’expertises auprès des services de l’Etat et des collectivités	32

2.5. Missions techniques départementales	32
Compte-rendu du Centre Piscicole Départemental du Clôt de Jalines.....	33
1. Livraison :	34
2. Pourcentage de perte d'œufs :	34
3. Perte à résorption de vésicule :	34
4. Alevinage.....	34
5. Valeur de la production du centre piscicole	35
Compte-rendu du Pôle Développement du Loisir Pêche	36



**FEDERATION DES ALPES DE HAUTE PROVENCE POUR
LA PECHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE**

Reconnue d'Utilité Publique Agréée au Titre de l'Environnement

**COMMISSION DE CONTROLE
DIGNE LES BAINS
11 Avril 2022**

En présence de :

M. THEVENON Daniel Vérificateur aux comptes

Mme VIAL-JAIME Véronique Comptable
Mme PIN Catherine Secrétaire

Etaient excusé :

M ANZALLO Jérôme Trésorier de la Fédération
M ASTIER Michel Vérificateur aux comptes
M. FRIGGI André Vérificateur aux comptes

La commission de contrôle de la fédération s'est réunie le :
11 avril 2023, à 10 h 00 au siège de la fédération.

Après examen des comptes, pièces et livres comptables de la fédération, la commission de contrôle certifie conforme la régularité des comptes et donne quitus à messieurs le président et trésorier sur l'exercice civil écoulé.

Levée de la séance : 11 h 15

Fait à DIGNE LES BAINS
Le 11 avril 2023

THEVENON D.

Vérificateurs aux comptes

Haute Provence

Frédéric BIEBER

4 boulevard Victor Hugo
04000 DIGNE LES BAINS
Tél : 04 92 31 12 80
digne@ensemble.fr

Fédération des Alpes de Haute
Provence pour la Pêche et la
Protection du Milieu Aquatique

Immeuble Etoile des Alpes Bât B
04000 DIGNE LES BAINS

ATTESTATION

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la Fédération des Alpes de Haute Provence pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique relatifs à l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022 qui se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan : 1 321 811,28 euros,
- Total des produits : 598 515,85 euros,
- Résultat net comptable : - 3 617,73 euros.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait pour valoir ce que de droit,

A Digne les bains, le 18 avril 2023

Frédéric BIEBER

ANSEMBLE HAUTE PROVENCE

auditeurs et experts d'entreprise
SAS au capital de 100 000 €

4, Bd Victor Hugo, 04000 DIGNE LES BAINS
Tél. : 04 92 31 12 80 - Fax : 04 92 32 48 36

e-mail : digne@ensemble.fr

Siret : 442 145 745 0000720 Z

Experts comptables

Ansemble HAUTE PROVENCE – Société par actions simplifiée au capital de 100 000 € RCS MANOSQUE B 442 145 745 0000720 Z
Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre de Marseille PACA – Cabinet indépendant membre de l'alliance EURUS et BKR International





ansemble
auditeurs experts d'entreprise

Association FEDERATION DES AAPPMA DES AHP

3 Traverse des Eaux Chaudes
Etoile des Alpes Bât B
04000 DIGNE LES BAINS

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022



Nos savoir-faire nous rassemblent

Alliance
eurus

BKR
SOLUTIONS

Détail de l' Actif

Etat exprimé en euros		01/01/2022 31/12/2022	12 mois	01/01/2021 31/12/2021	12 mois	Variations	%
TOTAL II - Actif Immobilisé NET		158 537,67	11,99	146 155,83	10,88	12 381,84	8,47
Concessions brevets et droits similaires		401,28	0,03	1 203,84	0,09	(802,56)	-66,67
20500000	LOGICIELS	6 214,28	0,47	6 214,28	0,46		
28050000	AMORTISSEMENT S LOGICIELS	(5 813,00)	-0,44	(5 010,44)	-0,37	(802,56)	-16,02
Terrains		18 248,15	1,38	18 248,15	1,36		
21100200	IMMO TERRAINS ECLOSERIE+AUTRES	16 723,66	1,27	16 723,66	1,24		
21100300	TERRAIN ALLONS	1 524,49	0,12	1 524,49	0,11		
Constructions		91 109,45	6,89	101 595,70	7,56	(10 486,25)	-10,32
21300100	IMMO CONSTRUCTION SIEGE	138 000,84	10,44	138 000,84	10,27		
21300200	IMMO CONSTRUCTION ECLOSERIE	361 791,13	27,37	361 791,13	26,93		
21350000	AGENCEMENT S CONSTRUCTION	139 195,65	10,53	139 195,65	10,36		
28130010	AMORTISSEMENT S CONSTRUCTIONS	(138 000,83)	-10,44	(137 795,90)	-10,26	(204,93)	-0,15
28130020	AMOR CONST RUCION ECLOSERIE	(361 791,12)	-27,37	(361 791,12)	-26,93		
28135000	AMORT AGENCEMENT CONSTRUCTION	(48 086,22)	-3,64	(37 804,90)	-2,81	(10 281,32)	-27,20
Installations techniques, matériel et outillage		1 451,36	0,11	4 089,10	0,30	(2 637,74)	-64,51
21500200	IMMO MATERIEL OUTILL ECLOSERIE	27 058,05	2,05	27 058,05	2,01		
21500300	MATERIEL ET OUTILLAGE GARDERIE	26 460,02	2,00	26 460,02	1,97		
21500400	MAT ET OUTILLAGE FEDERATION	31 015,75	2,35	31 015,75	2,31		
28150020	AMOR MATERIEL OUTIL ECLOSERIE	(27 058,05)	-2,05	(27 058,05)	-2,01		
28150030	AMOR MATERIEL EQUIPE GARDERIE	(26 460,02)	-2,00	(26 460,02)	-1,97		
28150040	AMORT MAT ET OUT FEDERATION	(29 564,39)	-2,24	(26 926,65)	-2,00	(2 637,74)	-9,80
Autres immobilisations corporelles		46 973,43	3,55	20 851,04	1,55	26 122,39	125,28
21820000	IMMO MATERIEL DE TRANSPORT	124 391,11	9,41	110 168,05	8,20	14 223,06	12,91
21830000	IMMO MAT BUREAU+INFORMATIQUE	24 672,34	1,87	20 908,94	1,56	3 763,40	18,00
28182000	AMORT MATERIEL TRANSPORT	(86 175,87)	-6,52	(96 807,21)	-7,21	10 631,34	10,98
28183000	AMORT INFORMATIQUE	(15 914,15)	-1,20	(13 418,74)	-1,00	(2 495,41)	-18,60
Autres titres immobilisés		179,00	0,01	168,00	0,01	11,00	6,55
27100000	AUTRES TITRES IMMOBILISES	179,00	0,01	168,00	0,01	11,00	6,55
Autres immobilisations financières		175,00	0,01			175,00	
27500000	CAUTIONS	175,00	0,01			175,00	
TOTAL III - Actif Circulant NET		1 163 273,61	88,01	1 197 324,89	89,12	(34 051,28)	-2,84
Matières premières, approvisionnements		178,26	0,01	8 517,73	0,63	(8 339,47)	-97,91
32100000	STOCKS ALIMENTS	178,26	0,01			178,26	
32200000	STOCKS OEUF S			8 517,73	0,63	(8 517,73)	-100,00
Avances & acomptes versés sur commandes		831,80	0,06	1 027,38	0,08	(195,58)	-19,04
40910000	FOURNISSEURS ACOMPTES VERSES	831,80	0,06	1 027,38	0,08	(195,58)	-19,04
Autres créances		333 122,84	25,20	367 943,84	27,39	(34 821,00)	-9,46
040D	Collectif fournisseurs débiteurs			359,76	0,03	(359,76)	-100,00
46700000	CARTE PECHE INTERNET	0,70		4 607,70	0,34	(4 607,00)	-99,98
46780000	DIVERS			1 229,59	0,09	(1 229,59)	-100,00
46870000	SUBVET PDT A RECEVOIR	333 122,14	25,20	361 746,79	26,93	(28 624,65)	-7,91
Disponibilités		818 809,46	61,95	818 964,96	60,96	(155,50)	-0,02
51210000	CREDIT AGRICOLE	407 587,50	30,84	409 731,12	30,50	(2 143,62)	-0,52
51220000	COMPTE SUR LIVRET	329 951,66	24,96	329 293,08	24,51	658,58	0,20
51240000	LIVRET A	80 772,90	6,11	79 677,36	5,93	1 095,54	1,37
53000000	CAISSE	497,40	0,04	263,40	0,02	234,00	88,84

Détail de l' Actif

Etat exprimé en euros	01/01/2022 12		01/01/2021 12		Variations	%
	31/12/2022	mois	31/12/2021	mois		
Charges constatées d'avance	10 331,25	0,78	870,98	0,06	9 460,27	N/S
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	10 331,25	0,78	870,98	0,06	9 460,27	N/S
TOTAL DU BILAN ACTIF	1 321 811,28	100,00	1 343 480,72	100,00	(21 669,44)	-1,61

Détail du Passif

Etat exprimé en euros	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	01/01/2021 31/12/2021	12 mois	Variations	%
TOTAL I - Total des fonds associatifs	1 221 807,45	92,43	1 221 178,57	90,90	628,88	0,05
Total des fonds propres	1 179 573,73	89,24	1 183 191,46	88,07	(3 617,73)	-0,31
Réserves	1 183 191,46	89,51	1 174 668,25	87,43	8 523,21	0,73
10688000 RESERVES FEDERATION	1 183 191,46	89,51	1 174 668,25	87,43	8 523,21	0,73
Excédent ou déficit de l'exercice	(3 617,73)	-0,27	8 523,21	0,63	(12 140,94)	-142,45
Total des autres fonds associatifs	42 233,72	3,20	37 987,11	2,83	4 246,61	11,28
Subventions d'investissement	42 233,72	3,20	37 987,11	2,83	4 246,61	11,28
13180000 SUB INVEST ACHAT SIEGE	50 000,00	3,78	50 000,00	3,72		
13183000 SUBV ACHAT BATEAU	8 367,00	0,63	8 367,00	0,62		
13185000 SUBVENTION VEHICULE	10 000,00	0,76			10 000,00	
13900000 SUBVENTION VIREE AU RESULTAT	(26 133,28)	-1,98	(20 379,89)	-1,52	(5 753,39)	-28,23
TOTAL III - Total des Provisions						
TOTAL II - Total des fonds reportés et dédiés						
TOTAL IV - Total des dettes	100 003,83	7,57	122 302,15	9,20	(22 298,32)	-18,23
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 520,92	1,02	15 016,35	1,22	(1 495,43)	-9,96
040C Collectif fournisseurs créditeurs	10 686,97	0,81	11 364,77	0,85	(677,80)	-5,96
40810000 FOURNISSEURS FACT A RECEVOIR	2 833,95	0,21	3 651,58	0,27	(817,63)	-22,39
Dettes fiscales et sociales	9 693,53	0,73	8 494,07	0,62	1 199,46	14,22
42100000 SALAIRES NET			272,22	0,02	(272,22)	-100,00
43100000 URSSAF	5 540,00	0,42	3 645,00	0,27	1 895,00	51,99
43110000 MSA	1 082,42	0,08	955,47	0,07	126,95	13,29
43710000 HUMANIS	1 151,12	0,09	1 053,59	0,08	97,53	9,26
43711000 CHORUM/MUTEX	663,01	0,05	645,96	0,05	17,05	2,64
43720000 HARMONIE MUTUELLE	577,98	0,04	577,98	0,04		
43860000 ORGANISMES SOCIAUX A PAYER			616,85	0,05	(616,85)	-100,00
44200000 PREL A LA SOURCE	679,00	0,05	727,00	0,05	(48,00)	-6,60
Autres dettes	61 859,38	4,68	69 124,48	5,15	(7 265,10)	-10,51
46701000 CARTE INTERNET DEPOSITAIRE FD			100,00	0,01	(100,00)	-100,00
46710000 TIMBRES RMA A VERSER AGENCE	42 932,80	3,25	46 208,60	3,44	(3 275,80)	-7,69
46720000 INTERNET - CLUB + URNE	335,00	0,03	312,00	0,02	23,00	7,37
46781000 GESTION DES REDEVANCES	15 923,12	1,20	16 598,50	1,24	(675,38)	-4,07
46860000 CHARGES A PAYER	2 668,46	0,20	5 905,38	0,44	(3 236,92)	-54,81
Produits constatés d'avance	14 930,00	1,13	29 667,25	2,21	(14 737,25)	-49,68
48700000 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	14 930,00	1,13	29 667,25	2,21	(14 737,25)	-49,68
Total du passif	1 321 811,28	100,00	1 343 480,72	100,00	(21 669,44)	-1,61

Détail du compte de résultat

Etat exprimé en euros		01/01/2022 31/12/2022	12 mois	01/01/2021 31/12/2021	12 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation		585 072,90	<i>100,00</i>	606 841,83	<i>100,00</i>	(21 768,93)	-3,59
Ventes de marchandises, de produits fabriqués		9 761,13	<i>1,67</i>	8 055,54	<i>1,33</i>	1 705,59	21,17
70210000	DOTATIONS POISSONS	9 761,13	<i>1,67</i>	8 055,54	<i>1,33</i>	1 705,59	<i>21,17</i>
Prestations de services		19 709,00	<i>3,37</i>	7 915,00	<i>1,30</i>	11 794,00	149,01
70600000	PRESTATIONS PECHEES SAUVETAGES	14 522,00	<i>2,48</i>	3 632,00	<i>0,60</i>	10 890,00	<i>299,83</i>
70610000	RBST GUIDE DE LA PECHE	1 800,00	<i>0,31</i>	1 500,00	<i>0,25</i>	300,00	<i>20,00</i>
70612000	ANIMATIONS	591,00	<i>0,10</i>	60,00	<i>0,01</i>	531,00	<i>885,00</i>
70620000	CARNETS FANIONS PECHE TRAINE	2 796,00	<i>0,48</i>	2 723,00	<i>0,45</i>	73,00	<i>2,68</i>
Subventions d'exploitation		400 020,03	<i>68,37</i>	412 164,57	<i>67,92</i>	(12 144,54)	-2,95
74171000	COMP.PISCICOLES MICRO CENTRALE	13 931,90	<i>2,38</i>	13 234,11	<i>2,18</i>	697,79	<i>5,27</i>
74200000	SUBV.CONSEIL REGIONAL + FNPF	64 666,27	<i>11,05</i>	77 795,30	<i>12,82</i>	(13 129,03)	<i>-16,88</i>
74201000	SUBV. AGENCE DE L'EAU	59 121,25	<i>10,10</i>	69 315,75	<i>11,42</i>	(10 194,50)	<i>-14,71</i>
74210000	CLUB RISTOURNE ET DIVERS FEDE	121 665,61	<i>20,79</i>	119 819,41	<i>19,74</i>	1 846,20	<i>1,54</i>
74220000	AIDE A L'EMPLOI	132 000,00	<i>22,56</i>	132 000,00	<i>21,75</i>		
74240000	AUTRES SUBVENTIONS	8 635,00	<i>1,48</i>			8 635,00	
Dons				270,00	<i>0,04</i>	(270,00)	-100,00
75810000	DOMMAGES ET INTERETS SUR PV			270,00	<i>0,04</i>	(270,00)	<i>-100,00</i>
Cotisations		147 363,20	<i>25,19</i>	157 340,95	<i>25,93</i>	(9 977,75)	-6,34
75600000	COTISATIONS FEDERALES	147 363,20	<i>25,19</i>	157 340,95	<i>25,93</i>	(9 977,75)	<i>-6,34</i>
Autres produits de gestion courante		65,98	<i>0,01</i>	3,28		62,70	N/S
75800000	PRODUITS DIVERS	65,98	<i>0,01</i>	3,28		62,70	<i>N/S</i>
Reprises sur amts, dép, prov et transferts de charges		8 153,56	<i>1,39</i>	21 092,49	<i>3,48</i>	(12 938,93)	-61,34
79100000	TRANSFERT DE CHARGES	7 225,63	<i>1,23</i>	21 092,49	<i>3,48</i>	(13 866,86)	<i>-65,74</i>
79110000	TRANSFERT DE CHARGES IJ	927,93	<i>0,16</i>			927,93	
Total des charges d'exploitation		591 980,20	<i>101,18</i>	592 452,14	<i>97,62</i>	(471,94)	-0,08
Achats		8 282,39	<i>1,42</i>	18 244,18	<i>3,01</i>	(9 961,79)	-54,60
60211000	ACHATS OEUFSCLOSERIE	1 020,70	<i>0,17</i>	12 577,73	<i>2,07</i>	(11 557,03)	<i>-91,88</i>
60212000	ALEVINAGE GESTION SUBV. MC+RH	1 968,46	<i>0,34</i>	2 468,46	<i>0,41</i>	(500,00)	<i>-20,26</i>
60214000	NOURRITURE POUR CHEPTEL	2 093,76	<i>0,36</i>			2 093,76	
60216000	ACHAT ET LOCATION OXYGENE	3 076,39	<i>0,53</i>	3 197,99	<i>0,53</i>	(121,60)	<i>-3,80</i>
60217000	PRODUITS PHARMACEUTIQUES	123,08	<i>0,02</i>			123,08	
Variation de stock		8 339,47	<i>1,43</i>	2 659,15	<i>0,44</i>	5 680,32	213,61
60321000	VARIATION STOCKS ALIMENTS	(178,26)	<i>-0,03</i>	1 690,52	<i>0,28</i>	(1 868,78)	<i>-110,54</i>
60322000	VARIATION STOCKS OEUFSC	8 517,73	<i>1,46</i>	968,63	<i>0,16</i>	7 549,10	<i>779,36</i>
Autres achats et charges externes		217 576,91	<i>37,19</i>	219 940,80	<i>36,24</i>	(2 363,89)	-1,07
60610000	ELECTRICITE EAU GAZ	4 396,36	<i>0,75</i>	4 860,16	<i>0,80</i>	(463,80)	<i>-9,54</i>
60614000	ESSENCE CARBURANT	8 634,38	<i>1,48</i>	6 263,38	<i>1,03</i>	2 371,00	<i>37,85</i>
60630000	PETITES FOURNITURES	7 090,31	<i>1,21</i>	8 027,96	<i>1,32</i>	(937,65)	<i>-11,68</i>
60631000	FOURNITURES PECHEES	5 252,69	<i>0,90</i>	4 355,87	<i>0,72</i>	896,82	<i>20,59</i>
60640000	FOURNITURES BUREAU PETIT EQUIP	2 022,15	<i>0,35</i>	1 781,75	<i>0,29</i>	240,40	<i>13,49</i>
60642000	EQUIPEMENT PERSONNEL	4 227,93	<i>0,72</i>	1 850,79	<i>0,30</i>	2 377,14	<i>128,44</i>
61100000	SOUS TRAITANCE	46 956,00	<i>8,03</i>	83 186,40	<i>13,71</i>	(36 230,40)	<i>-43,55</i>
61300000	LOCATION'S DROIT'S DE PECHE	5 856,74	<i>1,00</i>	5 830,06	<i>0,96</i>	26,68	<i>0,46</i>
61310000	LOCATION STANDARD TELEPHONIQUE	1 275,12	<i>0,22</i>	1 275,12	<i>0,21</i>		
61320000	LOCATION'S IMMOBILIERES	70,00	<i>0,01</i>	70,00	<i>0,01</i>		
61350000	LOCATION'S MOBILIERES	3 803,78	<i>0,65</i>	3 382,50	<i>0,56</i>	421,28	<i>12,45</i>
61400000	CHARGES LOCATIVES COPROPRIETE	11 683,77	<i>2,00</i>	14 221,13	<i>2,34</i>	(2 537,36)	<i>-17,84</i>
61520000	ENTRETIEN BATIMENTS & TERRAINS	6 918,98	<i>1,18</i>	972,00	<i>0,16</i>	5 946,98	<i>611,83</i>

Détail du compte de résultat

Etat exprimé en euros		01/01/2022	12	01/01/2021	12	Variations	%
		31/12/2022	mois	31/12/2021	mois		
61550000	ENTRETIEN VEHICULES	10 943,90	1,87	2 471,91	0,41	8 471,99	342,73
61552000	ENTRETIEN MAT INFORMATIQUES	769,29	0,13	27,90		741,39	N/S
61558000	ENTRETIEN DIVERS MATERIELS	871,98	0,15	510,96	0,08	361,02	70,66
61580000	MAINTENANCE	1 388,45	0,24	1 322,56	0,22	65,89	4,98
61600000	ASSURANCES	9 337,59	1,60	9 182,45	1,51	155,14	1,69
61810000	DOCUMENTATION GENE.ABONNEMEN	1 939,19	0,33	4 653,87	0,77	(2 714,68)	-58,33
61840000	FORMATIONS	3 940,00	0,67	1 860,00	0,31	2 080,00	111,83
62200000	INTERMEDIAIRES & HONORAIRES	19 279,80	3,30	18 857,88	3,11	421,92	2,24
62280000	HONORAIRES DIVERS -LABO + VET O	9 112,27	1,56	2 733,64	0,45	6 378,63	233,34
62300000	IMPRESSION PUBLICITE INFORMA.	6 909,51	1,18	5 062,40	0,83	1 847,11	36,49
62321000	GUIDE DES PECHEURS	5 103,60	0,87	5 148,00	0,85	(44,40)	-0,86
62330000	FOIRES ET EXPOSITIONS	2 114,80	0,36	1 620,00	0,27	494,80	30,54
62400000	TRANSPORTS	390,00	0,07			390,00	
62510000	FRAIS DEPLACEMENT DU PERSONNEL	9 151,91	1,56	3 348,54	0,55	5 803,37	173,31
62540000	FRAIS REUNIONS	14 458,36	2,47	12 049,81	1,99	2 408,55	19,99
62560000	FRAIS REGULATION CORMORANS	707,50	0,12	961,65	0,16	(254,15)	-26,43
62600000	TELEPHONE + INTERNET + PORTABLE	6 575,49	1,12	6 555,55	1,08	19,94	0,30
62630000	AFFRANCHISSEMENTS	2 568,19	0,44	1 831,59	0,30	736,60	40,22
62640000	RBST TELEPHONE ET MOBICARTE	87,98	0,02	346,15	0,06	(258,17)	-74,58
62750000	FRAIS DE TENUE DE COMPTES	483,39	0,08	663,52	0,11	(180,13)	-27,15
62800000	DONS POURBOIRES ETC			1 500,00	0,25	(1 500,00)	-100,00
62810000	COTISATIONS ORGANISMES DIVERS	3 255,50	0,56	3 155,30	0,52	100,20	3,18
Impôts, taxes, versements assimilés		8 123,00	1,39	7 894,00	1,30	229,00	2,90
63500000	IMPOTS LOCAUX SIEGE	8 123,00	1,39	7 894,00	1,30	229,00	2,90
Rémunération du personnel		206 287,58	35,26	202 840,63	33,43	3 446,95	1,70
64110000	SALAIRES BRUTS	201 135,72	34,38	196 024,17	32,30	5 111,55	2,61
64130000	INDEMNITES JOURNALIERES	1 241,16	0,21	4,77		1 236,39	N/S
64140000	PRIMES ST AGAIRE	1 610,70	0,28	3 494,40	0,58	(1 883,70)	-53,91
64150000	AVANTAGES NATURE	(1 200,00)	-0,21	(1 181,64)	-0,19	(18,36)	-1,55
64160000	INDEMNITES NON SOUMISES	3 500,00	0,60	4 498,93	0,74	(998,93)	-22,20
Charges sociales		58 333,20	9,97	57 541,44	9,48	791,76	1,38
64510000	URSSAF	30 568,74	5,22	31 172,84	5,14	(604,10)	-1,94
64520000	MSA	5 152,76	0,88	5 122,41	0,84	30,35	0,59
64530000	MUTUELLE	8 996,19	1,54	8 956,22	1,48	39,97	0,45
64540000	RETRAITE	10 715,84	1,83	10 405,38	1,71	310,46	2,98
64550000	MEDECINE DU TRAVAIL AISMT	806,40	0,14	806,40	0,13		
64580000	COT AUTRES ORGANISME SOCIAUX	2 093,27	0,36	1 078,19	0,18	1 015,08	94,15
Subventions accordées par l'association		50 000,00	8,55	50 000,00	8,24		
65750000	PREST. ANNUELLE CLUB RISTOURNE	50 000,00	8,55	50 000,00	8,24		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		25 790,62	4,41	21 152,27	3,49	4 638,35	21,93
68111000	DAP IMMO INCORP	802,56	0,14	925,20	0,15	(122,64)	-13,26
68112000	DAP	24 988,06	4,27	20 227,07	3,33	4 760,99	23,54
Autres charges		9 247,03	1,58	12 179,67	2,02	(2 932,64)	-24,08
65800000	CHARGES DIVERSES	2 233,03	0,38	2 560,17	0,42	(327,14)	-12,78
65810000	DOTATIONS AAPPMA GPP	1 000,00	0,17	400,00	0,07	600,00	150,00
65820000	DOTATIONS AAPPMA DLP	3 664,00	0,63	2 999,50	0,49	664,50	22,15
65830000	AAPPMA + GD COMPTE rbst conso	2 350,00	0,40	2 350,00	0,39		
65840000	BONS D'ACHATS/LOTTERIE			3 870,00	0,64	(3 870,00)	-100,00
RESULTAT COURANT NON FINANCIER		(6 907,30)	-1,18	14 389,69	2,37	(21 296,99)	-148,00
RESULTAT FINANCIER		1 765,54	0,30	422,28	0,07	1 343,26	318,10
Intérêts et produits financiers		1 765,54	0,30	422,28	0,07	1 343,26	318,10

Détail du compte de résultat

Etat exprimé en euros		01/01/2022 31/12/2022	12 mois	01/01/2021 31/12/2021	12 mois	Variations	%
76800000	AUTRES PRODUITS FINANCIERS	1 765,54	0,30	422,28	0,07	1 343,26	318,10
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(5 141,76)	-0,88	14 811,97	2,44	(19 953,73)	-134,71
Produits exceptionnels		11 677,41	2,00	29 822,84	4,91	(18 145,43)	-60,84
77200000	PRODUITS/EXERCICE ANTERIEUR	3 924,02	0,67	25 652,78	4,23	(21 728,76)	-84,70
77520000	PRODUITS DE CESSON	2 000,00	0,34			2 000,00	
77700000	QUOTE PART SUBVIREE RESULTAT	5 753,39	0,98	4 170,06	0,69	1 583,33	37,97
Charges exceptionnelles		10 153,38	1,74	36 111,60	5,95	(25 958,22)	-71,88
67120000	PENALITES	45,00	0,01			45,00	
67200000	CHARGES/EXERCICES ANTERIEURS	10 108,38	1,73	36 111,60	5,95	(26 003,22)	-72,01
Résultat exceptionnel		1 524,03	0,26	(6 288,76)	-1,04	7 812,79	124,23
TOTAL DES PRODUITS		598 515,85	102,30	637 086,95	104,98	(38 571,10)	-6,05
TOTAL DES CHARGES		602 133,58	102,92	628 563,74	103,58	(26 430,16)	-4,20
Excédent ou déficit de l'exercice		(3 617,73)	-0,62	8 523,21	1,40	(12 140,94)	-142,45
Contributions volontaires en nature							
Charges des contributions volontaires en nature							

BUDGET PREVISIONNEL 2023



Numéro	Intitulé	Réalisé 2022	Prévisions 2023
602	Achats matières premières	16 622	18 200
606/628	Autres charges externes	218 020	162 700
635	Impôts locaux	7 680	7 700
641/645	Salaires et charges	264 621	289 550
650/675	Autres charges	68 700	58 900
681	Dotations aux amortissements	25 978	25 400
	Total charges	601 621	562 450
702	Ventes truites	9 761	9 800
706/708	Prestations de services	19 709	14 800
713	Variation stocks truites	0	0
741/742	Subventions d'exploitation	395 668	352 900
756	Cotisations fédérales	147 363	145 000
750/791	Autres produits	21 662	13 800
	Total produits	594 164	536 300
	<i>Résultat</i>	-7 457	-26 150

RAPPORT ADMINISTRATIF

Exercice 2022



1. Vie de la Fédération

1.1. Conseils d'Administrations et Commissions :

Le conseil d'Administration, le bureau et les diverses commissions de la Fédération se sont réunis autant que de besoin.

1.2. Permanences du Président

Le Président a tenu une permanence régulière à la Fédération sur la base d'un jour par semaine minimum.

1.3. Réunions avec les Administrations et partenaires

La Fédération dans le cadre de ses missions participe en temps normal à de nombreuses réunions au sein des diverses instances et commissions au niveau départemental :

- CODERST
- Comité Natura 2000
- Commission de la nature, des paysages et des sites
- Commission des Carrières
- Comité de suivi du grand cormoran.
- Comité de rivières

Ainsi que diverses réunions ponctuelles.

La Fédération est également représentée :

A la Commission Interdépartementale des Grands Lacs de retenue, (Serre-Ponçon – Castillon- St Croix) ainsi qu'à la Commission Interdépartementale des lacs du Verdon. Elle est également présente au sein des Commissions Locales de l'Eau (CLE) Verdon et Calavon, ainsi qu'à certaines réunions des parcs nationaux et régionaux (Mercantour – Verdon- Lubéron).

La Fédération est également impliquée dans les syndicats de rivière.

La collaboration du personnel de la Fédération est également requise afin de représenter celle-ci dans certains organismes, notamment pour le suivi administratif.

Le Président, représente la Fédération dans plusieurs organismes, ainsi que les Fédérations du Bassin Rhône Méditerranée au sein du Conseil d'Administration de l'Agence de l'Eau RMC et en tant que membre du Comité de Bassin Rhône Méditerranée.

Il participe es-qualité aux diverses réunions relatives à l'organisation et la gestion de la pêche associative Française en tant que :

Président de la FNPF (Fédération Nationale pour la Pêche en France et la Protection du Milieu Aquatique) ;

Vice-Président du Comité National de l'Eau (CNE) ;

Président du Comité Permanent de la Pêche en eau douce ;

Membre du Conseil National de la Montagne.

2. Manifestations extra-départementales

Assemblée Générale et Conseil d'Administration de l'Association des Fédérations de la Région PACA à Orange (84).

Conseil d'Administration et Assemblée Générale de MRM (Migrateurs Rhône Méditerranée) Orange (84).

Congrès du Club Halieutique à Toulouse (31).

Congrès de la FNPF (PARIS).

Assemblée Générale de l'Union Régionale du Bassin RMC LYON (69).

Le Président ainsi que les Vice-Présidents ont représenté la Fédération dans ces diverses manifestations.

3. Cotisations pêche et milieu aquatique et effectifs des pêcheurs

Après deux années de hausse, l'année 2022 voit les effectifs de pêcheurs baisser de 5.45%.

Carte interfédérale : 2028 délivrées : + 1.20% soit un gain de 24 cartes.

Carte personne majeure : 2067 délivrées : -10.36% soit une perte de 239 cartes.

Les cartes « offre automnale » au nombre de 65, augmentent de 10.17% soit un gain de 6 cartes.

Carte découverte femme avec 367 cartes délivrées, totalise -11.78% soit une perte de 49 cartes.

Carte personne mineure avec 803 cartes délivrées, totalise -3.02% soit une perte de 25 cartes.

Carte hebdomadaire : 1008 délivrées : -7.61% soit une perte de 83 cartes.

Carte journalière : 1399 délivrées : - 8.56% soit une perte de 131 cartes.

Carte découverte : 1375 délivrées, totalise 2.31% soit un gain de 31 cartes.

La vignette halieutique à 35,00 euros chute quant à elle à -23.33% soit 14 vignettes de moins qu'en 2021.

La vente des cartes a subi de plein fouet les effets de la sécheresse sur les cours d'eau et plans d'eau. (Certaines retenues artificielles n'ont pu être remplies).

4. Formation de la garderie particulière

L'année 2022 a permis de renouer avec la formation de GPP. Sept personnes, dont trois femmes, représentants quatre AAPPMA se sont retrouvées les 8 et 9 décembre 2022 au siège de la fédération pour suivre la formation délivrée par Messieurs DUTILLIEU Christian et DURU Vincent.

5. Campagne de régulation du grand cormoran 2022/2023

La campagne de régulation 2022-2023 a été suspendue, le ministère de l'écologie ayant décidé de n'accorder aucun quota pour les eaux libres. La FNPF a vivement réagi face à cette décision et a décidé de proposer aux fédérations départementales de séquestrer le paiement des baux de pêche sur le domaine public ainsi que le versement de la RMA aux agences de l'Eau.

Le Président de la Fédération,

Claude ROUSTAN

Effectifs des pêcheurs

Exercice 2022



1. Vente effective de cartes de pêche en 2022

CARTES	2021	2022	Evolution	Gain/perte en %
Carte Interfédérale	2004	2028	24	1.20 %
Carte personne majeure	2306	2067	-329	-10.36%
Carte offre automne	59	65	6	10.17%
Carte personne mineure	817+11	803	-25	-3.02%
Carte découverte femme	403+13	367	-49	-11.78%
Carte enfants moins de 12 ans	1344+59	1375	-28	-2.00%
Carte hebdomadaire	1091	1008	-83	-7.61%
Carte journalière	1530	1399	-131	-8.56%
Total membres actifs	5613	5330	-307	-5.45%
Total général	9637	9112	-608	-6.26%

2. Vente des vignettes du Club Halieutique Interdépartemental

	2021	2022	Evolution	Gain/perte en %
CHI TIMBRE	60	46	-14	-23.33%
CHI Carte Interfédérales	2004	2028	24	1.20%
Total CHI	2064	2074	10	0.48%

3. Récapitulatif de l'Année 2022 des Produits (Timbres - Cotisations - Réciprocités) pour la FDAAPPMA

COTISATIONS FEDERALES perçues en 2022			
CARTES	Vente internet	Prix unit.	Montant vendu
Interfédérales	2028	27,40 €	55 567.20 €
Personne majeure	2067	27,40 €	56 635.80 €
Personne majeure offre automne	65	13,70 €	890.50 €
Personne mineure	803	11.30 €	9 073.90 €
Parrainage mineur	0	5.65€	0.00 €
Découverte femme	367	9.30 €	3 413.10 €
Découverte enfants moins de 12 ans	1375	- €	- €
Hebdomadaire	1008	11,50 €	11 592.00 €
Journalière	1399	8.10 €	11 331.00 €
Livraison internet	62	5,00 €	310,00 €
Total général			148 813.50 €

4. Récapitulatif des produits vendus par internet

4.1. Répartition des commandes par point de vente en 2022

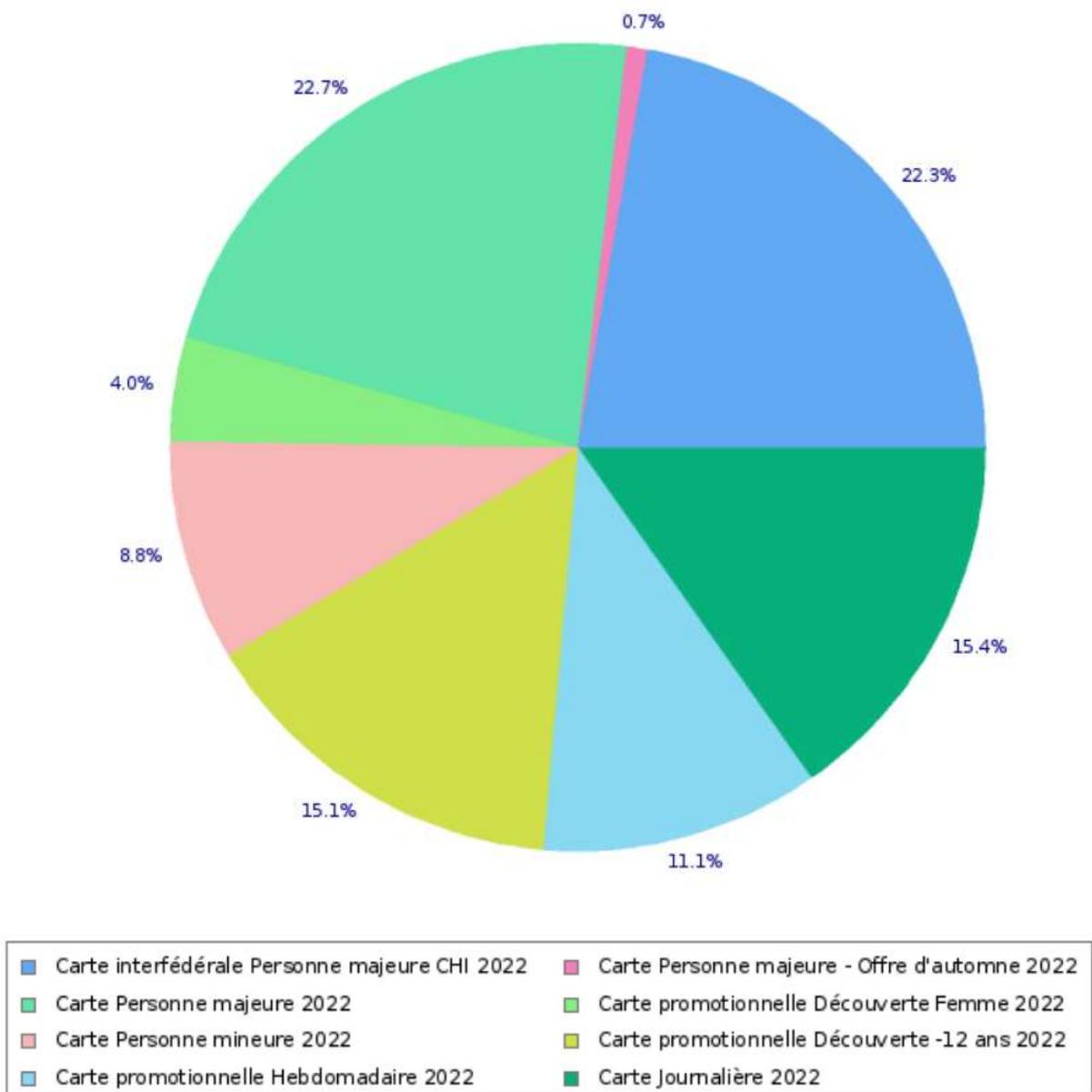
Point de vente	Nbre de Commandes	Nbre de produits	Pourcentage
Internaute	3475	3911	40.05%
Dépositaire Détaillant	3377	3377	38.92%
Dépositaire AAPPMA	1824	1824	21.02%
Total	8676	9112	100%

Répartition par points de vente



4.2. Répartition des produits lors de la saison 2022

Type de produit	Produit	Nbre de produits	Pourcentage
Carte Personne majeure ou Interfédérale	Carte interfédérale Personne majeure CHI 2022	2028	22.26%
Carte Personne majeure - Offre d'automne	Carte Personne majeure - Offre d'automne 2022	65	00.71%
Carte Personne majeure ou Interfédérale	Carte Personne majeure 2022	2067	22.68%
Carte Découverte Femme	Carte promotionnelle Découverte Femme 2022	367	04.03%
Carte Personne mineure	Carte Personne mineure 2022	803	08.81%
Carte Découverte -12 ans	Carte promotionnelle Découverte -12 ans 2022	1375	15.09%
Carte Hebdomadaire	Carte promotionnelle Hebdomadaire 2022	1008	11.06%
Carte Journalière	Carte Journalière 2022	1399	15.35%
Total		9112	100,00 %



Cette répartition est sensiblement la même qu'en 2020.

3. Répartition des produits par mois pour l'année 2022

Mois	Nbre de produits	Pourcentage
Décembre 2021	141	01.55%
Janvier 2022	437	04.80%
Février 2022	549	06.03%
Mars 2022	2661	29.20%
Avril 2022	1046	11.48%
Mai 2022	905	09.93%
Juin 2022	708	07.77%
Juillet 2022	1130	12.40%
Août 2022	1123	12.32%
Septembre 2022	264	02.90%
Octobre 2022	116	01.27%
Novembre 2022	23	00.25%
Décembre 2022	9	00.10%
Total	9112	100%

Evolution des produits par mois

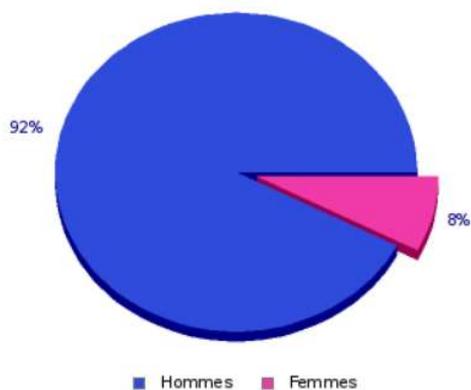


La répartition mensuelle des ventes de cartes de pêche a repris une forme plus conventionnelle en 2022 (année post-covid) cependant, les mois de juillet et août ont été caractérisés par un épisode de sécheresse extrême avec un linéaire de cours d'eau en assec important et un fort marnage sur les grandes retenues EDF rendant la pratique de la pêche difficile. Ainsi on observe un tassement des ventes au cours de l'été alors qu'en temps normal, le cumul des ventes sur les mois de juillet et août équivaut au nombre de ventes de cartes vendues en mars.

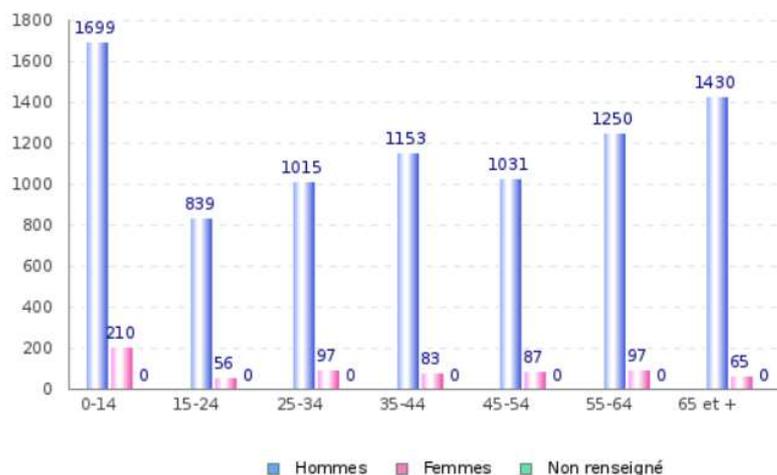
4.4. Répartition des produits par tranche d'âge

Produit	0-14 ans	15-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	65 ans et +	Age non renseigné	Total
Homme	1699 20.19%	839 09.97%	1015 12.06%	1153 13.70%	1031 12.25%	1250 14.85%	1430 16.99%	0 00.00%	8417 92.37%
Femme	210 30.22%	56 08.06%	97 13.96%	83 11.94%	87 12.52%	97 13.96%	65 09.35%	0 00.00%	695 07.63%
	1909 20.95%	895 09.82%	1112 12.20%	1236 13.56%	1118 12.27%	1347 14.78%	1495 16.41%	0 00.00%	9112

Répartition Hommes / Femmes



Répartition par tranches d'âge

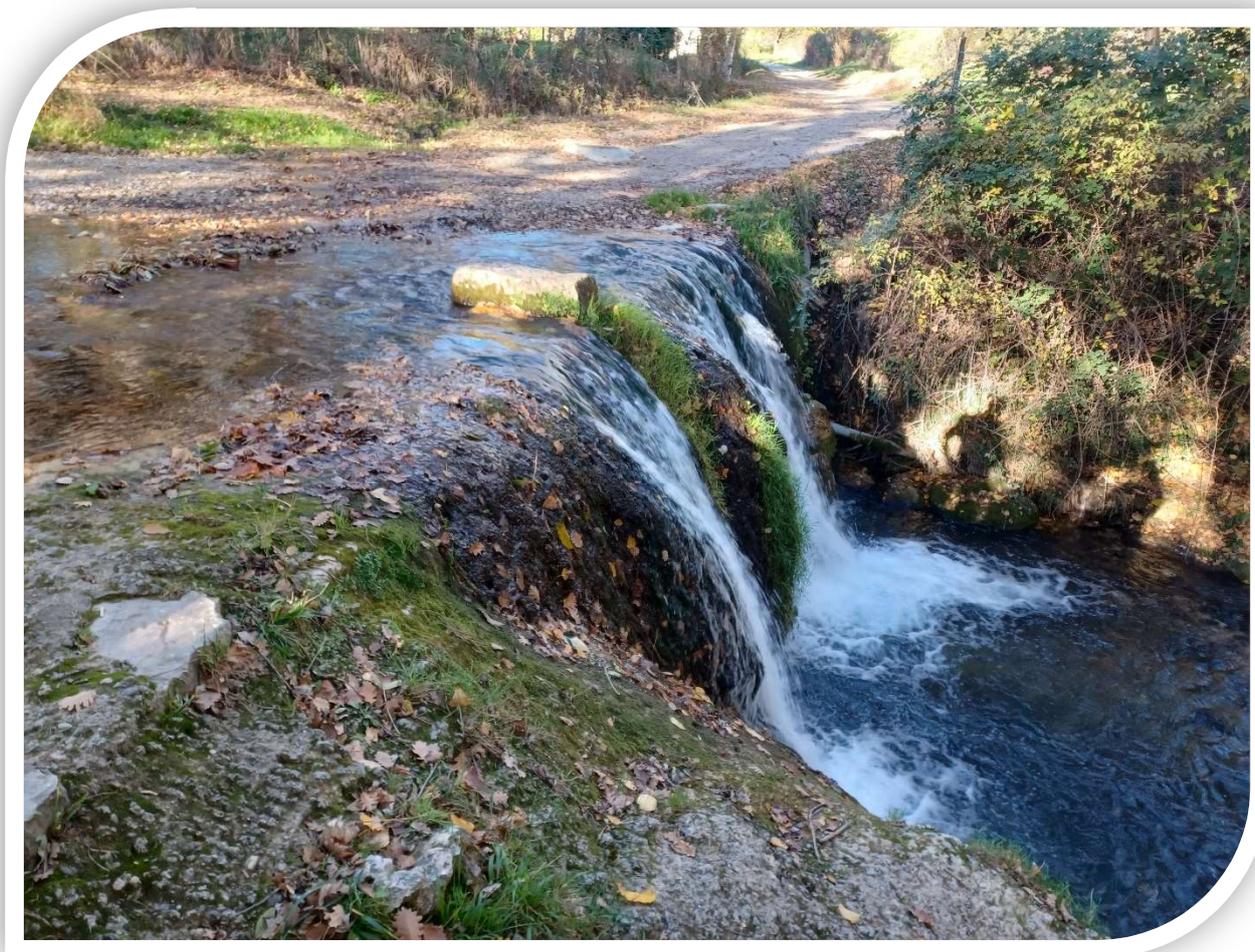


Dans le détail, le pourcentage de femmes diminue de 0.3 % par rapport à 2021.

Comme en 2021, ce sont les 0-14 ans qui sont les plus représentés avec quasiment 21 % de l'effectif total et les 15-24 ans sont les moins représentés avec moins de 10 % de l'effectif total.

Compte-rendu du Pôle Technique

Année 2022



La FDAAPPMA 04 est structurée en 4 pôles : le pôle administratif, le centre piscicole de Marcoux, le pôle développement du loisir pêche et enfin le pôle technique. Les personnels, bien que majoritairement affectés à un pôle précis, ont malgré tout, des missions transversales, c'est notamment le cas du personnel dédié au pôle technique dont les deux personnels sont : La chargée d'études et de travaux ainsi que le délégué général. Cette partie du compte-rendu d'activités fait état dans un premier temps des missions accomplies par la chargée d'études et de travaux et dans un second temps, des missions techniques et administratives du délégué général.

1. Activités liées au poste de chargée d'études et de travaux

1.1. Actions réalisées

Diagnostic des rious manosquins

Cette étude, qui était présentée comme la plus chronophage de la programmation 2022, a été réalisée. Initialement prévue sur 2 ans, elle a pu être réalisée en totalité sur 1 année (seule la récupération des sondes températures sera à réaliser en 2023, au bout d'1 an de mesures). Une présentation des résultats aux élus de Durance Luberon Verdon Agglomération (DLVA) a été réalisée en décembre 2022. Le compte-rendu de cette étude est disponible.

Restauration bénévole des adous

Parmi toutes les journées bénévoles de restauration et d'entretien des adous prévues en 2022, une seule n'a pas pu être réalisée en raison d'un épisode de sécheresse marqué des adous (secteur du Haut-Var). Les comptes-rendus de réalisation des travaux sont disponibles pour les bassins versants du Verdon, du Sasse et de l'Ubaye.

Gestion des écrevisses de l'adous de Brunet (Asse)

L'adous de Brunet a fait l'objet de prospections nocturnes et d'opérations de captures hivernales, sur 2 nuits, afin de tester la capture des femelles grainées (possédant encore les œufs sous l'abdomen) de l'espèce *Pacifastacus leniusculus* (écrevisse de Californie ou encore écrevisse Signal). L'objectif étant d'impacter la reproduction de l'année.

Malheureusement, ces captures ne se sont pas montrées suffisantes, les femelles grainées restant dans leurs abris afin de protéger leur descendance. Le constat de la migration des écrevisses sur la partie amont de l'adous ainsi que sur d'autres adous plus en amont dans la vallée, via l'Asse, a mis fin à cette opération qui ne s'est pas montrée efficace. En revanche, les opérations multiples, réalisées sur plusieurs saisons, ont permis de faire progresser les connaissances sur le comportement des écrevisses sur les adous. Un compte-rendu est disponible.

Suivis frayères sur les adous

Comme chaque année, un suivi frayère a été réalisé durant la période hivernale sur chaque adous restauré/entretenu depuis le début du projet. Des comptes-rendus sont disponibles à la demande par bassins versants.

Intervention de Carmejane sur un adous de Barrême

Début 2022, les élèves du lycée agricole de Carmejane ont pu réaliser une action d'entretien sur l'adous de basse-Palud à Barrême, encadrés par la chargée d'études et de travaux. Ces travaux ont été effectués en parallèle d'une action d'entretien sur un drain connecté à l'adous, encadrée par la chargée de mission Natura2000 de l'Asse et du technicien rivière du SMAB. Cette action a nécessité, en plus de la journée de travaux, une intervention pédagogique préalable en classe afin de préparer les élèves.

Participation à l'élaboration d'une base de données partagées sur les écrevisses par l'OFB

La Fédération a été sollicitée par l'OFB dans le cadre de l'élaboration d'une base de données permettant de synthétiser les connaissances sur les écrevisses disponibles dans le département sur une base de données consultable en ligne par l'ensemble des gestionnaires. L'outil choisi est GEONATURE. La Fédération a transmis l'ensemble de ses données disponibles pour qu'elles soient renseignées dans cette base de données. La chargée d'étude et de travaux a été choisie comme référente, conjointement avec un agent de l'OFB, pour la gestion des identifiants d'accès au site.

Participation aux suivis des Aprons organisés par le SMAB et l'OFB

2 prospections nocturnes de recherche des Aprons du Rhône ont été réalisées en 2022.

La première, sur l'Asse, a été organisée par le SMAB en période hivernale, ce qui a permis d'observer des femelles gestantes pour la première fois dans ce cours d'eau. Cette prospection a donc permis de confirmer une présence permanente de la population dans l'Asse ainsi qu'une reproduction.

La seconde, sur le Verdon, a été organisée par l'OFB dans le cadre d'un suivi annuel de la population.

Participation à l'étude des écrevisses invasives de l'Asse portée par le SMAB

Afin d'évaluer l'étendue de la colonisation des écrevisses invasives *Pacifastacus leniusculus* (écrevisse de Californie ou encore écrevisse Signal) et la menace qu'elles représentent pour les écrevisses à pattes blanches dans la vallée de l'Asse, une étude portée par le SMAB a été réalisée par le bureau d'études Saules et Eaux. Une cartographie précise de la présence des 2 espèces a ainsi été établie sur la basse vallée de l'Asse. La chargée d'études et de travaux a participé à certaines prospections nocturnes ainsi qu'à la mise en place en urgence d'un dispositif anti-montaison à la confluence d'un adous, sur une zone à risque de contact entre les deux espèces.

Participation à la fête de la nature à Colmars

En raison d'un manque de disponibilité de l'animateur et à la demande de l'AAPPMA locale, la chargée d'étude et de travaux a tenu un stand sur la thématique des macroinvertébrés au bord de la Lance, dans le cadre de la fête de la nature organisée par la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon (CCAPV).

Participation à la fête de la rivière à Barrême

En raison d'un manque de disponibilité de l'animateur et à la demande de l'AAPPMA locale, la chargée d'étude et de travaux a tenu un stand sur la thématique des macroinvertébrés et des poissons à l'école de Barrême, dans le cadre de la fête de la rivière organisée par France Nature Environnement (FNE).

Etude de la continuité écologique sur l'Auvestre et la Maïre

Afin d'évaluer la nécessité et la possibilité de mettre en œuvre des actions de restauration de la continuité écologique, les seuils artificiels répertoriés sur l'Auvestre et la Maïre ont fait l'objet d'une évaluation de leur franchissabilité par le peuplement piscicole. Cette étude permet une priorisation des ouvrages et constitue un préalable à la mise en œuvre de travaux de restauration en fonction des opportunités. Un compte-rendu est disponible.

Diagnostic du ravin de Destourbes

Ce cours d'eau, affluent majeur du moyen-Verdon et frayère potentielle, a fait l'objet d'un diagnostic linéaire afin d'évaluer la nécessité de mettre en œuvre des actions de restauration et/ou d'entretien. Un compte-rendu est disponible.

1.2. Action à poursuivre :

Bathymétrie des lacs de montagne

Cette action a été **partiellement réalisée**. Le lac de l'Orronaye a fait l'objet d'un relevé bathymétrique aboutissant à la création d'une carte. Cette dernière permet de visualiser les différents niveaux de profondeur du lac et donc d'estimer les zones les plus favorables pour le compartiment piscicole. Cette opération n'a pas pu être élargie à d'autres lacs en raison de contraintes météorologiques et temporelles.

1.3. Actions annulées

Orientation de l'AAPPMA « la Truite Moustiérienne » sur les secteurs à entretenir sur l'Auvestre pour les accès pêche

Cette action **n'a pas été réalisée** car le Parc Naturel Régional du Verdon (PNRV) a réalisé un entretien de la végétation de l'Auvestre sur la totalité de son linéaire en fin d'année 2021/début d'année 2022, dans le cadre de son programme pluriannuel d'entretien.

Restauration du Viou (affluent du Largue)

Cette action **n'a pas été réalisée** en raison d'un manque d'opportunités vis-à-vis de la commune et du gestionnaire GEMAPIEN. La chargée d'études et de travaux précise que même si les besoins de restauration ont été identifiés lors du diagnostic réalisé en 2020, la Fédération n'est pas compétente juridiquement pour réaliser des gros travaux de restauration morphologiques d'un cours d'eau qui vont entraîner par la suite des conséquences sur le risque inondation et donc sur les biens et les personnes. Cette action doit donc être poursuivie en partenariat avec un gestionnaire GEMAPIEN, à l'opportunité.

Etude des ouvrages orphelins pour la restauration de la continuité écologique

Cette étude, qui devait démarrer en marge des autres missions en fonction des opportunités, **n'a pas été enclenchée** en raison d'un manque de temps.

1.4. Actions reportées

Travaux de restauration de l'adous de Vieille Rivière (Colostre) et des adous de la Blanche (Bas-Chardavon, Haut-Chardavon et Reynier)

La phase préparatoire des travaux (récupération des devis pour les demandes de subvention), en vue d'une réalisation en 2023, **n'a pas été réalisée** et sera **reportée en 2023** en vue d'une réalisation en 2024. Ce report est justifié par l'absence prolongée à venir de la chargée d'études et de travaux qui ne lui garantit pas de pouvoir encadrer des travaux en 2023.

Diagnostic du Sorbiou et du Bellieux

Cette action **n'a pas été réalisée** car elle n'est **pas subventionnable** par l'Agence de l'Eau (AE), ces deux cours d'eau n'étant pas identifiés dans le programme de mesure du SDAGE. Cependant, elle sera réalisée par des étudiants de l'IUT de Digne-les-Bains sur 2 ans (2023-2024) dans le cadre d'un projet tuteuré nécessaire à la réussite de leur parcours universitaire. Ils seront encadrés techniquement par la chargée d'études et de travaux.

Analyses physico-chimiques sur l'adous de Nibles (Sasse)

Cette action **n'a pas été réalisée** et sera reportée à la programmation 2023.

Etude de la température du lac des Monges

L'objectif de cette action est d'évaluer les conditions de température du lac afin d'estimer la survie d'une éventuelle population de Black-bass introduite (projet de diversification halieutique porté par l'AAPPMA).

Cette action **n'a pas abouti** en raison de difficultés rencontrées sur le terrain. Cette action sera reconduite en 2023.

Journées de sensibilisation sur les adous de l'Asse

Cette action, inscrite au Contrat de Rivière de « l'Asse et ses affluents », a pour objectif de réunir des exploitants autour d'un adous qui a fait l'objet de travaux de restauration dans une zone agricole. 2 journées sont prévues dans le cadre de la fiche action : 1 sur la haute vallée de l'Asse, 1 sur la basse vallée de l'Asse. Cette action **n'a pas été réalisée** en

raison des conditions particulièrement marquées de sécheresse qu'ont subi les adous cette année. Elle est reportée à 2023.

Protocole de réintroduction des écrevisses à pattes blanches sur les adous de l'Asse

Cette étude, inscrite au Contrat de Rivière de « l'Asse et ses affluents », a pour objectif d'évaluer la possibilité de capturer des individus d'écrevisses à pattes blanches issus des adous de la basse vallée de l'Asse, et de les déplacer dans des adous de la haute vallée de l'Asse qui ont fait l'objet d'une restauration et qui possèdent des caractéristiques favorables. Cette étude intervient dans un contexte de colonisation des écrevisses invasives sur les adous de la basse vallée, faisant disparaître progressivement les écrevisses à pattes blanches. Les déplacer plusieurs dizaines de km en amont permettrait de sauvegarder une partie de la population *a minima* à moyen terme.

Elle n'a **pas pu être réalisée** en raison des exigences de l'**AE** qui, pour financer ce projet, souhaite qu'au préalable, une étude sur les espèces exotiques envahissantes soit réalisée et que cet enjeu soit bien ciblé dans un document officiel. Le **SMAB** ayant réalisé cette étude en 2022, ce projet sera démarré en 2023. Le bureau d'études Saules et Eaux, également prestataire pour l'étude du **SMAB**, a été choisi.

Projet de diversification des habitats sur le Colostre

Afin d'intervenir en complément des travaux de renaturation du Colostre par le **PNRV**, un projet de diversification des habitats est prévu sur des secteurs qui le nécessitent. La phase préparatoire de terrain initialement prévue en 2022 n'a pas pu être réalisée en raison d'un manque de temps et est reportée à 2023.

2. Activités liées au poste de délégué général

2.1. Missions administratives et organisationnelles

- **Réunion de négociation du projet de convention 2022 avec l'Agence de l'Eau RMC :**
 - Rédaction du plan d'action.
 - Evaluation du coût global.
 - Réajustement à la demande de l'Agence de l'Eau

- **Demande de subventions aux partenaires habituels :**
 - Accord-cadre avec l'agence de l'eau RMC
 - Convention avec la région Sud PACA
 - FNPF (kit emploi et subventions spéciales hors actions)

- Préparation et rédaction des comptes-rendus des bureaux et des conseils d'administration.
- Préparation du rapport d'activité ainsi que du power point de l'Assemblée Générale 2022.
- Rédaction du dossier d'autorisation loi sur l'eau dans le cadre du renouvellement de l'arrêté préfectoral autorisant la production du centre piscicole.
- Réponse à l'enquête du Syndicat National des Structures Associatives de la Pêche de Loisir.
- Réponse aux enquêtes techniques et sécheresse menées par l'Union des Fédérations du Bassin RMC.

- **Gestion courante de la fédération :**
 - Gestion des collaborateurs (contrats d'embauche et avenants en lien avec le pôle social du cabinet Anseble, congés, ...)
 - Gestion du parc informatique (achat de matériel et contrat d'entretien).
 - Gestion de la téléphonie mobile (achat et remplacement des téléphones portables), de la téléphonie fixe et internet.
 - Gestion de commande de matériel et prestations divers.

2.2. Missions de représentation de la Fédération

- Participation au Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques en qualité de représentant suppléant. (visioconférence)
- Participation aux Comités de Gestion Collégiale de l'Eau technique.
- Participation aux Comités de gestion collégiale de l'eau sous la présidence de la secrétaire générale de la préfecture des AHP.
- Participation à la mise en place de la CLE Durance.

- Participation aux réunions concernant les Espaces de Bon Fonctionnement des rivières (Asse, Verdon, Ubaye).
- Participation à la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (formation carrière et formation nature).
- Participation au comité de suivi de gestion du grand cormoran.

2.3. Missions en liens avec les AAPPMA

- Participation à l'étude sur les rious manosquins dans le cadre du schéma global porté par Durance Luberon Verdon Agglomération avec la Gaule Oraisonnaise : calibration et pose des sondes thermiques, protocole RHS, pêches électriques et présentation orale dans les locaux de DLVA.
- Participation à la vidange des bassins de Castellane.
- Marquage des truites arc en ciel lâchées par la Gaule Oraisonnaise lors de l'ouverture de la truite.
- Organisation de la vidange et de la récupération piscicole du plan d'eau de Vaulouve.

2.4. Missions d'expertises auprès des services de l'Etat et des collectivités.

- **Elaboration du Programme de mesure du futur SDAGE RMC** : évaluation des actions à mener dans le cadre des PAOT issus des programmes de mesure. Travail collaboratif avec Christian PEUGET et Pierre GOTTARDI (France Nature Environnement).
- **Organisation et réalisation des pêches DCE OFB** : mise en place de la première année de gestion des pêches DCE dans le cadre du marché DR PACA Corse OFB / AR Fédérations de pêche PACA Corse / Maison Régionale de l'Eau.

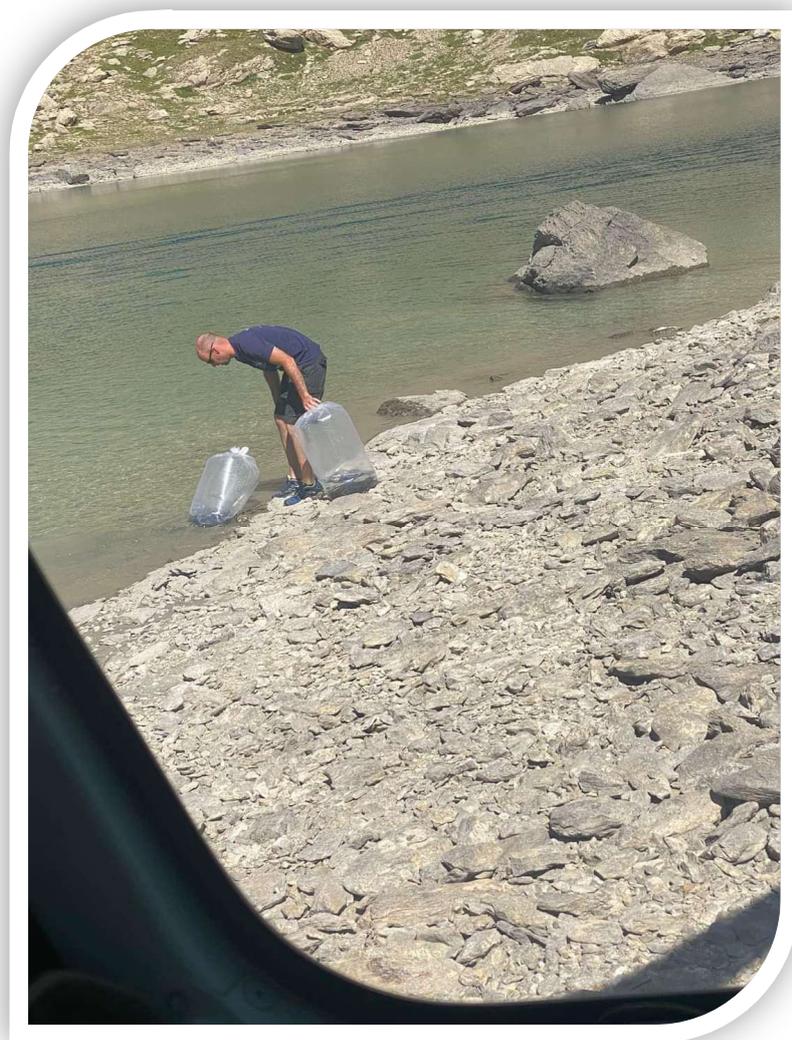
2.5. Missions techniques départementales

- **Commission Centre Piscicole** : Poursuite de la mise en place de l'arrêt des truites surdensitaires à partir de l'année 2021.
- Rédaction des avis administratifs auprès des services de la Direction Départementale des Territoires.
- Export des données PDPG vers le web PDPG.
- Organisation des pêches de sauvetage dans le cadre de prestations

Compte-rendu du

Centre Piscicole Départemental du Clôt de Jalines

Année 2022



Afin de respecter le plan d'alevinage pour l'année 2022, les œufs sont commandés à la pisciculture de Cauterets, dans les Pyrénées Orientales (fario souche atlantique, saumon de fontaine, pour les lacs de montagne omble chevalier.)

Ce sont donc 720000 œufs de truite fario qui sont mis en incubation ainsi que 15 000 œufs de saumon de fontaine, et 20000 œufs d'omble chevalier.

1. Livraison :

720000 œufs TRF le 29 décembre 2021

15000 œufs SDF le 13 janvier 2022

20000 œufs OBL le 13 janvier 2022

2. Pourcentage de perte d'œufs :

Fario : 1,11%

Saumon de fontaine : 2,58%

Ombles chevalier : 6,66%

L'éclosion a débuté le 31 décembre 2021 pour finir le 22 janvier pour les alevins de fario, saumon de fontaine, omble chevalier.

La résorption n'a pas posé de problèmes particuliers. Les taux de perte en ce qui concerne les farios de Cauterets sont toujours excellents. Idem pour les œufs de saumon de fontaine ainsi que les ombles chevalier avec beaucoup moins de perte à résorption que les années antérieures.

3. Perte à résorption de vésicule :

Truite fario : 0.75 %

Saumon de fontaine : 1.54 %

Ombles chevalier : 5.6 %

4. Alevinage

L'alevinage des alevins de 2 mois a débuté le 23 février 2022 pour se terminer le 23 mars 2022 ; Ce sont 59 000 alevins de truites farios qui ont été lâchés dans les cours d'eau du département plus 8500 ombles chevaliers pour élevage en cages sur le lac Esparron.

Les alevins de 4 mois ont été déversés du 11 avril au 20 mai 2022. Ce sont 283 689 alevins et truitelles fario qui ont rejoint les ruisseaux du département.

240 150 truitelles fario plus 11 600 saumons de fontaine de 6 mois ont été livrés pour les lacs et rivières du département plus 5 000 ombles chevaliers destinés aux lacs de montagne.

Ce sont au total 607 939 alevins et truitelles qui seront lâchés.

Le taux de réussite en truitelles fario est de 81,05%

5. Valeur de la production du centre piscicole

Salmonides 2 mois				
AAPPMA	Quantité	Espèce	coût unitaire	coût global en euros
<i>les 3 Asses</i>	12000	TRF	0,07	840
<i>Verdon Colostre</i>	5000	TRF		350
<i>Verdon Colostre</i>	8500	OBL		595
<i>la Vézaraille</i>	10000	TRF		700
<i>la Bléone</i>	17000	TRF		1190
<i>le Truite Moustièrenne</i>	15000	TRF		1050
TOTAL	67500			

Salmonidés 4 mois				
AAPPMA	Quantité	Espèce	coût unitaire	coût global en euros
<i>les 3 Asses</i>	59032	TRF	0,15	8854,8
<i>l'Entrevalaise</i>	45082	TRF		6762,3
<i>la Vézaraille</i>	12000	TRF		1800
<i>la Bléone</i>	59450	TRF		8917,5
<i>la Gaule Castellanaise</i>	72200	TRF		10830
<i>la Gaule Sisteronnaise</i>	35925	TRF		5388,75
TOTAL	283689			

Salmonidés 6 mois					
AAPPMA	Quantité	Espèce	coût unitaire	coût global en euros	
<i>les 3 Asses</i>	1000	SDF		220	
<i>les 3 Asses</i>	30016	TRF	0,22	6603,52	
<i>Haut Verdon</i>	2500	SDF		550	
<i>Verdon Colostre</i>	4573	TRF		1006,06	
<i>la Vézaraille</i>	39000	TRF		8580	
<i>la Bléone</i>	3100	SDF		1276	
<i>la Bléone</i>	46250	TRF		10175	
<i>la Gaule Oraisonnaise</i>	4320	TRF		950,4	
<i>la Gaule Sisteronnaise</i>	35925	TRF		7903,5	
<i>la Truite de l'Ubaye</i>	36000	TRF		7920	
<i>la truite de l'Ubaye</i>	5000	SDF		1100	
<i>la truite de l'Ubaye</i>	5000	OBL		1100	
<i>la Truite Moustièrenne</i>	44066	TRF		9694,52	
TOTAL	256750				57079

TOTAL TOUS STADES

607939

104357,35 €

Compte-rendu du

Pôle Développement du Loisir Pêche

Année 2022



Au cours de l'année 2022, deux commissions ont travaillé sur le développement du Loisir Pêche dans son ensemble :

- La Commission Départementale de Communication et de Développement du Loisir Pêche (CDCDLP)
- La Commission Départementale des Pêches Spécialisées (CDPS)

Dates de réunions	Sujets traités
Vendredi 13 Mai 2022	Fonctionnement commission – Organisation pôle développement – Plan d'action annuel - Planning animations 2022 / animation scolaire – SDDL – Charte APN / Formation des bénévoles - Dotation compétitions – Dotation AAPPMA – Budget 2022 – Projet aménagement du territoire
Vendredi 16 Septembre 2022	Projet vidéo Set The Hook - Point animation 2022 / convention éducation nationale – Projet formation des bénévoles – SDDL, rencontre AD04 présentation aux partenaires – Planification projet 2023 – objets promor FD04 – Préparation congrès des maires – Rise Festival – Guide de pêche 2023– Hébergements labélisés pêche –
Mardi 08 Novembre 2022	Validation Guide de Pêche 2023 – Plan d'action pôle loisir pêche 2023 – Hébergements labélisés pêche – Conférence de presse SDDL – Rise Festival – Dotation AAPPMA 2023

Réunions 2022

Participation des commissions à différentes réunions en lien avec le développement du loisir Pêche :

Dates de réunions	Objets de réunions
14 mars	Rencontre SEM de Moustiers
22 mars	COFIL col Bas
21 avril	Réunion DDT Col Bas
22 avril	Pré-Commission lacs du Bas-Verdon
20 mai	AG Fédération
31 mai	Veille lac du Verdon
4 juillet	COFIL Mison
4 août	Rencontre Mairie de Moustiers PNRV
16 septembre	Rencontre AD04
12 octobre	Rdv DDT04 Avis pêche
14 octobre	Rencontre AAPPMA la Bléone
20 octobre	Congrès des Maires
25 octobre	COFIL col Bas
8 novembre	COFIL APPB Col Bas
15 novembre	Conférence de presse SDDL
15 décembre	Rencontre AAPPMA Oraison / représentant carpistes

La participation à certaines réunions a nécessité une expertise de notre réseau associatif. Pour cela plusieurs dossiers et/ou suivi de réunions ont été rédigés.

Flash Info

Flash info est un outil de communication présent dans l'interface de la Fédération et de chaque AAPPMA. Il permet de transmettre des emails à tous les adhérents possédant une adresse de messagerie. Les messages courts sont à privilégier. Le texte peut être enrichi d'une photo. En 2022 la Fédération a envoyé 8 flashs info. 24 messages ont été envoyés par les AAPPMA. Utilisé principalement pour annoncer les AG et les lâchers de poissons surdensitaires.

Guide du Pêcheur

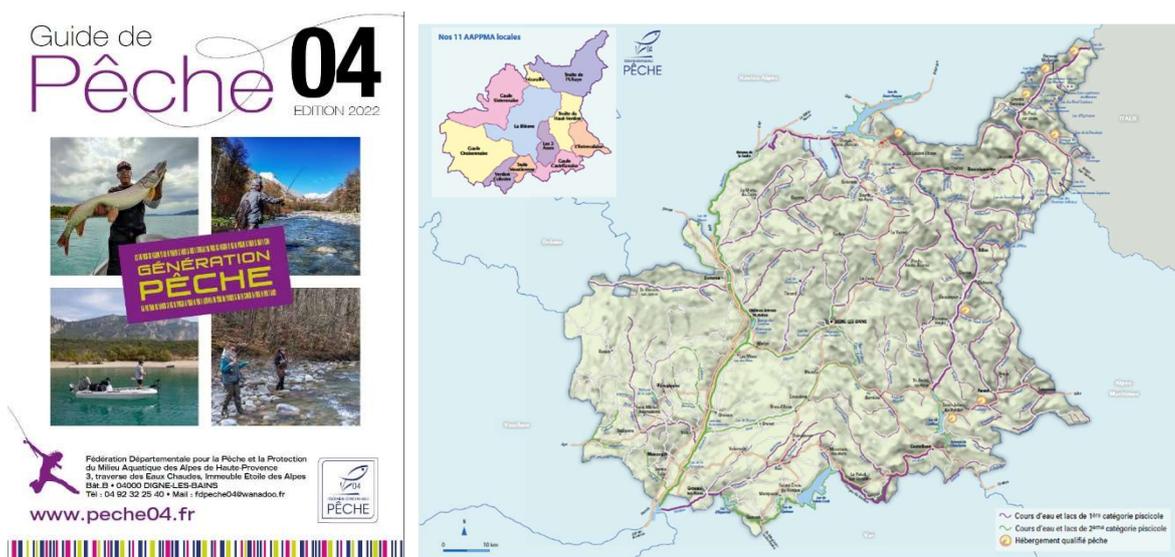
Les partenaires en lien avec la conception et l'impression du Guide n'ont pas changé. Nous travaillons avec Autrement dit Communication à Sisteron pour la partie conception graphique et l'imprimerie de La Brillanne pour l'impression.

En 2022, les délais pour le renouvellement réglementaire ont été plus rapide qu'en 2021. Le Guide du pêcheur 2022 a été disponible au mois de janvier.

L'édition 2022 a été éditée à 10 000 exemplaires. 2000 de plus qu'en 2021, malgré une commande plus importante, de nombreuses AAPPMA et la Fédération ont manqué de guides au cours de l'année.

La feuille de route consacrée au guide est régulièrement mise à jour. La Commission note toutes les informations proposées par les AAPPMA et les pêcheurs. Elle fait l'objet d'une validation par le Conseil d'Administration avant le renouvellement de la brochure. La commission a également envoyé une version pour relecture et correction avant impression.

Le guide est téléchargeable sur les sites www.cartedepeche.fr et www.peche04.fr. Il est distribué par notre réseau associatif à l'ensemble de nos dépositaires, hébergements pêche et aux partenaires du tourisme mais aussi directement aux pêcheurs par l'intermédiaire de nos gardes pêche particuliers.



Page Facebook et Instagram

Fin 2022, plus de 7800 personnes suivent la page de la Fédération (+285 /t à 2021). Nous nous plaçons parmi les fédérations les plus suivies sur Facebook. Durant l'année nos publications ont touché de plus en plus de monde. En moyenne ce sont 2000 personnes touchées par nos publications. Cependant une baisse de couverture de notre page Facebook qui peut s'expliquer par moins de publications. Sur Instagram, plus de 640 abonnés suivent notre page (+89 /t à 2021). Des publications qui fonctionnent bien et touchent une audience plus jeune. Cependant le manque de temps ne permet pas de poster aussi régulièrement que sur Facebook.



Figure 1 Nombre de personnes touchées par les publications sur l'année 2022

Instagram nous permet par contre de toucher plus de monde sur nos publications, un réseau social qui a aujourd'hui plus d'écho que Facebook.

Site Internet

Le site internet www.peche04.fr comptabilise 38 147 visites (26 681 utilisateurs) en 2022, ce qui représente 74 841 pages vues. Les pages les plus visitées sont celles de la carte interactive et du guide du pêcheur. Respectivement 8 726 (5 029 en 2021) et 5 487 (4 193 en 2021) vues. Elles représentent chacune 11 et 8% du trafic du site internet. En 2022, la plus grosse période a été durant le mois de mars avec 11 051 pages vues.

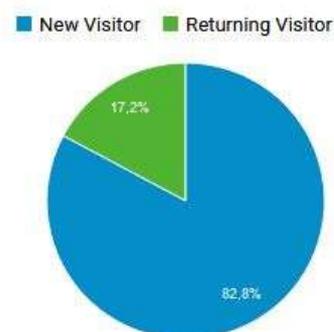


Figure 2 pourcentage de nouveaux visiteurs sur le site (bleu: nouveau / vert: habitué du site)

Comme prévu en 2021, l'année 2022 a vu apparaître une traduction anglaise pour la réglementation générale de la pêche dans notre département.

Le site a continué à être mis à jour via le panneau actualité. Une fréquence peu régulière qui pourrait être améliorée.

En 2022, le site cumule en moyenne 2 200 visites par mois. Les visites sur le site sont plus lissées sur l'année. Moins de période de faible affluence.

De ce constat sur le site et son attractivité, il serait idéal de pouvoir l'agrémenter d'articles sur les actions menées par la Fédération et les AAPPMA pour continuer sur cette lancée et garder l'attractivité régulière.

Le site internet est un outil toujours très intéressant, mais très chronophage.

GEOPECHE

Un outil qui rencontre toujours un fort succès auprès des pêcheurs ainsi que des offices de tourisme. Nos partenaires hébergement pêche ont également eu des retours positifs sur cet outil.

En 2022 ce sont 6 715 (3 939 en 2021) visites uniques et 8 726 (5 029 en 2021) visites au total avec une moyenne de 3min26s passées sur la page. Un pic de fréquentation à l'ouverture et une utilisation régulière sur la période estivale.

RÉALISATION DE VIDÉOS

En 2022, 0 vidéo interne publiée :

Cependant, la Fédération a réalisé en 2022 une vidéo en partenariat avec l'équipe de Youtubeur Set The Hook. Diffusée sur leur chaîne YouTube elle a permis de toucher une part de leur public. La fédération est également propriétaire de la vidéo et peut la diffuser lors des salons et animations au grand public.

Partenariat ENEDIS-RTE

En 2022, nous continuons sur la convention tri-annuel 2021-2023.

Dotation AAPPMA 2022

Chaque année la Fédération attribue une dotation de 450 € aux AAPPMA. Elle est destinée aux AAPPMA qui le souhaitent pour des événements organisés en faveur des jeunes et des familles (Ateliers Pêche Nature, fête de la pêche...). En 2022, il a été proposé aux AAPPMA de s'équiper avec différents ensembles de matériels de pêche. 10 AAPPMA ont ainsi bénéficié de cette dotation.

	Ensemble coup	Ensemble lancer truite	Ensemble lancer carnassiers	Ensemble mouche
La truite Moustiérienne			5	
AAPPMA Verdon-Colostre				5
La Gaule Oraisonnaise	10			
La Bléone		5		
La Gaule Sisteronaise	10			
La truite du Haut-Verdon				5
AAPPMA les 3 Asses				5
La Vézaraille	-	-	-	-
La Truite de l'Ubaye		5		
La Gaule Castellanaise		5		
L'Entrevalaise	10			

Campagne de communication

Dès le mois de février 2022 nous avons relayé, auprès de chacune de nos AAPPMA, 2 campagnes de communications Nationales pour promouvoir la pêche de loisir :

- « Etes-vous prêts pour l'ouverture »
- « Passionnément Pêche ! »

Parcours pêche et aménagement du Territoire

Nous avons travaillé avec l'AAPPMA la truite Moustiérienne sur deux projets de réalisation de rampes de mise à l'eau des embarcations. Ces projets concernent le territoire des communes de Sainte-Croix du Verdon et de Moustiers Sainte-Marie, sur le lac de Sainte-Croix.

Pour cette année 2022, la commune de Moustiers Sainte-Marie s'est engagée à nos côtés pour réaliser une cale de mise à l'eau sur le site de la Cadeno.

(La commune de Sainte-Croix du Verdon ne retient pas notre projet pour le moment)

Le dossier a été validé par le service « eau et environnement » de la Direction Départementale des Territoire et les services d'EDF.

Les travaux ont pu débuter à la fin du mois de décembre et doivent se terminer au début de l'année 2023.

Cet équipement permettra de répondre à la problématique d'accès au lac, pour les pêcheurs en embarcation, lorsque le niveau de l'eau du lac baisse.

Nous espérons que ce projet sera suivi de plusieurs autres réalisations, là où les besoins s'en font ressentir dans le département.

Hébergement Pêche

En 2022, trois nouveaux labels « pêche » ont été attribués sur le département.

Un hébergeur de notre réseau a cessé son activité, nous comptons donc un « hébergement pêche labellisé » en moins. (Le Relais du Bécassier à Rouaine)

Notre département est ainsi doté aujourd'hui d'un réseau de 8 hébergements labellisés pêche.

<i>Hébergeur</i>	<i>Type d'hébergement</i>	<i>Adresse</i>	<i>Date de labellisation</i>
M. GERIN-JEAN Benoît	Meublé tourisme Maison individuelle « Maison Cairati »	Maison Cairati Quartier Pra long, rte de Villars Heyssier 04370 Beauvezer	23/06/17
M. LONGERON Hubert	Gîte d'Etape « Auberge de la Cure »	Maljasset 04530 Saint Paul/Ubaye	18/05/18
M. MEISSIREL Alain	Gîte d'Etape « Auberge du Lauzanier »	Le Village 04530 Larche Val d'Oronaye	18/05/18
M. DUBROMER	Gîte	La Grande Serenne 04530 Saint-Paul/Ubaye	12/06/18
M. MERLIN Jacques	Meublé 2 étoiles « chez les Marmottes »	4 lot des Pins 04170 Saint-Julien	8/04/2019

Hébergements labellisés en 2022

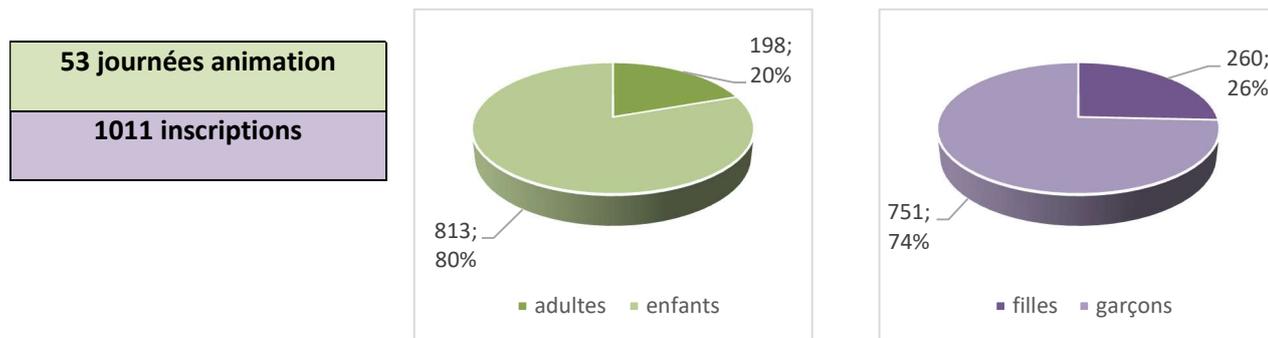
<i>Hébergeur</i>	<i>Type d'hébergement</i>	<i>Adresse</i>	<i>Date de labellisation</i>
MARILLEAU Joël	Gîte « Gîte du Héron »	1 rue des Moulins Meyronnes 04530 Val-d'Oronaye	12/09/22
JOURDAN Fabrice	Gîte « Gîte Jourdan »	Lot les Adrets 04140 Montclar	12/09/22
CHRISTOPHE Leroy	Meublé de tourisme « Al a Maïoun »	Quartier Saint-Joseph 04240 Annot	21/10/22

Les hébergements labellisés bénéficient d'une large promotion par le biais de notre réseau de communication, facebook, site internet, lettre de l'association régionale etc...

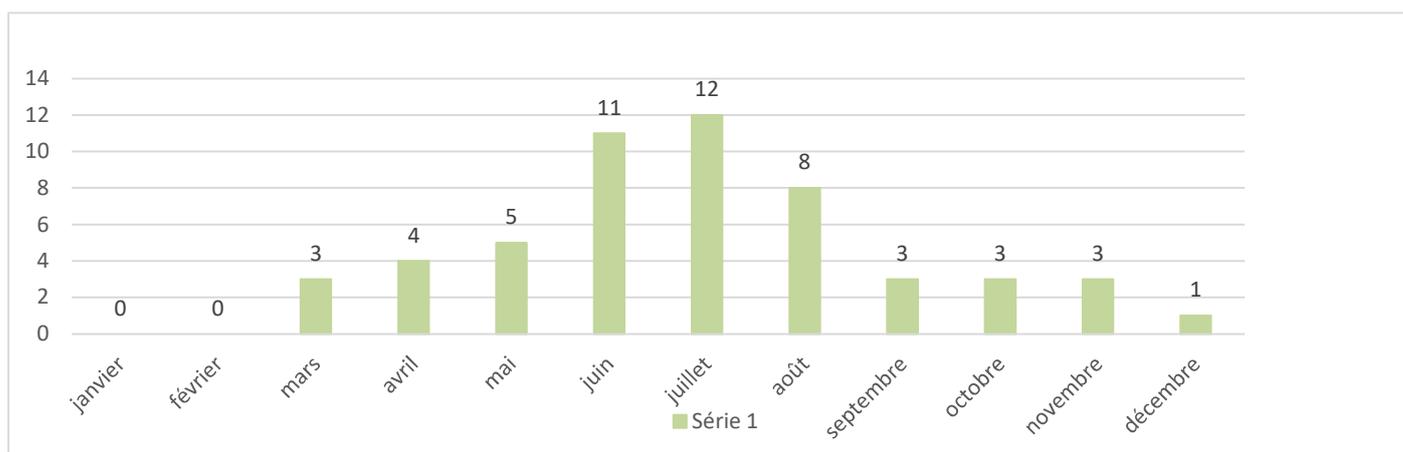
En début d'année un courrier de suivi, accompagné des informations sur les animations, les revendeurs des cartes de pêche, les moniteurs de pêche et de quelques guides, est envoyé à chaque hébergement.

Animations et Manifestations

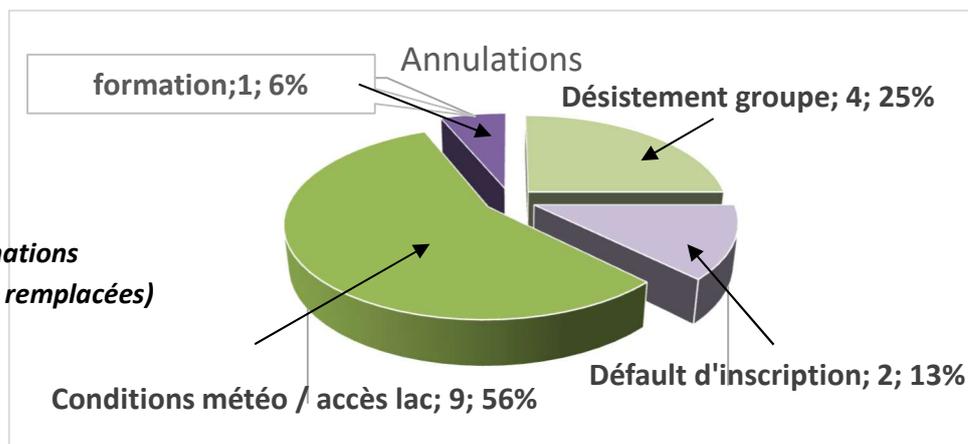
L'année 2022 a vu 53 journées d'animations et de promotion de la pêche et des milieux aquatiques se réaliser.



✓ **Au fil des mois**
(10 mois/12)



✓ **Annulations : 16 animations**
(certaines ont pu être remplacées)

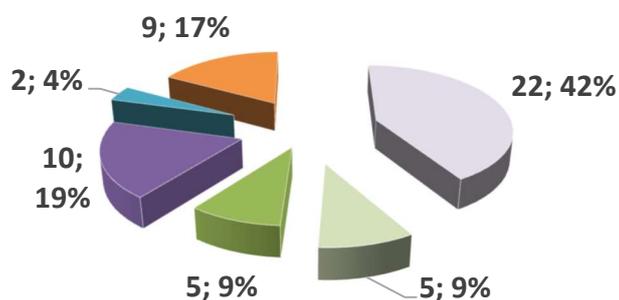


✓ **Les Moyens Humains... Un engagement remarquable des bénévoles, symbole de la dynamique de notre réseau associatif**

Agent de développement, animateur	1	50 journées animation
Agent de développement, chargé de communication	1	5 journées animation
Chargée de mission technique	1	2 journées animation
Stagiaires BPJEPS	1	19 journées animation
Stagiaires technique fédération	1	2 journées animation
Bénévoles d'AAPPMA	48	142 journées animation

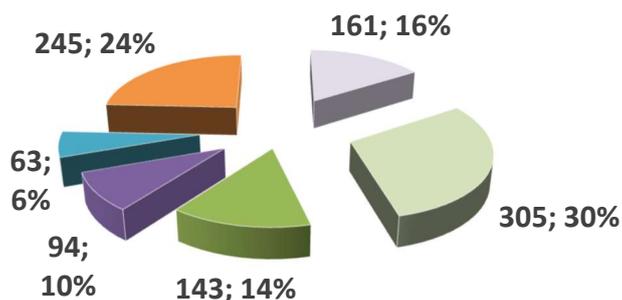
✓ **Type d'animation / journées animations**

- APN
- Fête de la pêche
- Scolaires
- ACM et groupes accompagnés
- Compétitions
- Promotion, salon, forum



✓ **Type d'animation / participation**

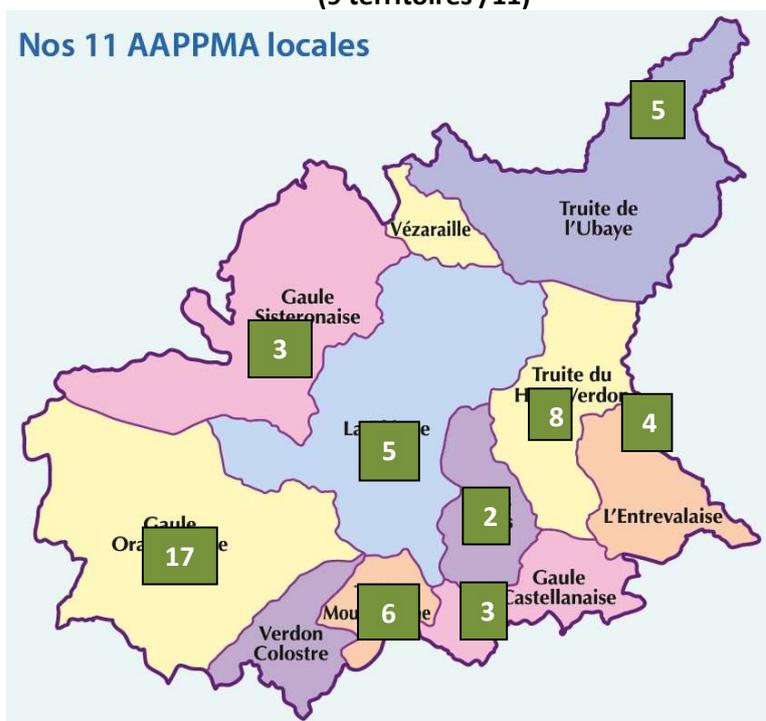
- APN
- Fête de la pêche
- Scolaires
- ACM et groupes accompagnés
- Compétitions
- Promotion, salon, forum



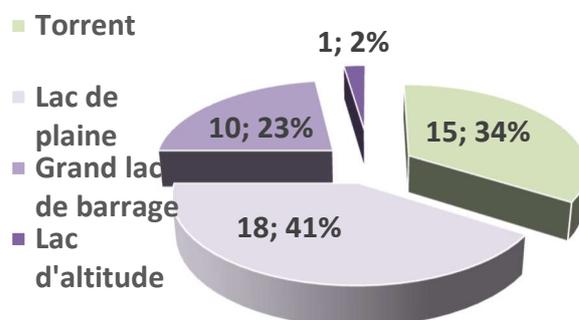
✓ **Territoires et milieux...**

(9 territoires / 11)

Nos 11 AAPPMA locales



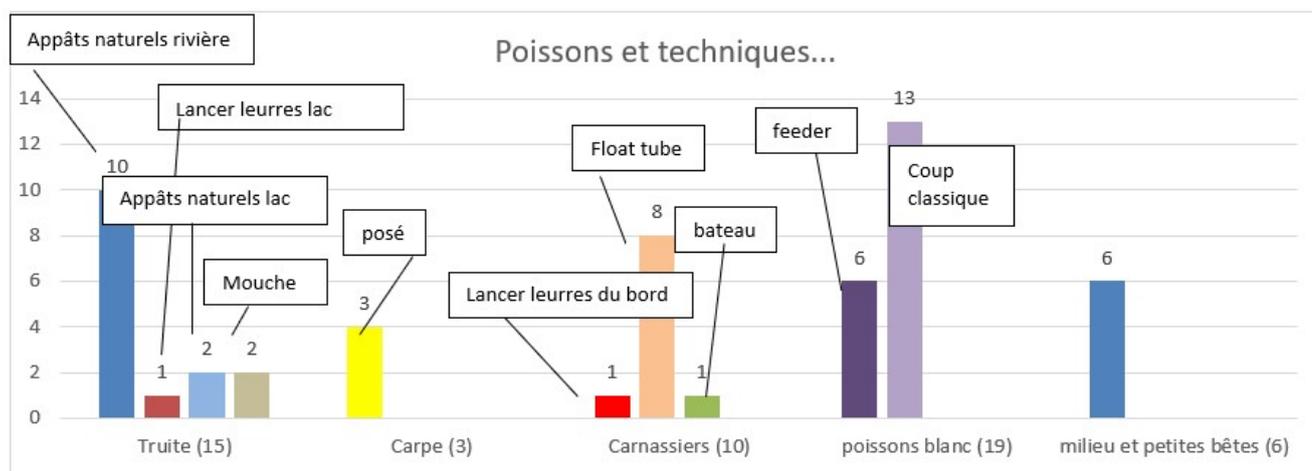
Milieux aquatiques



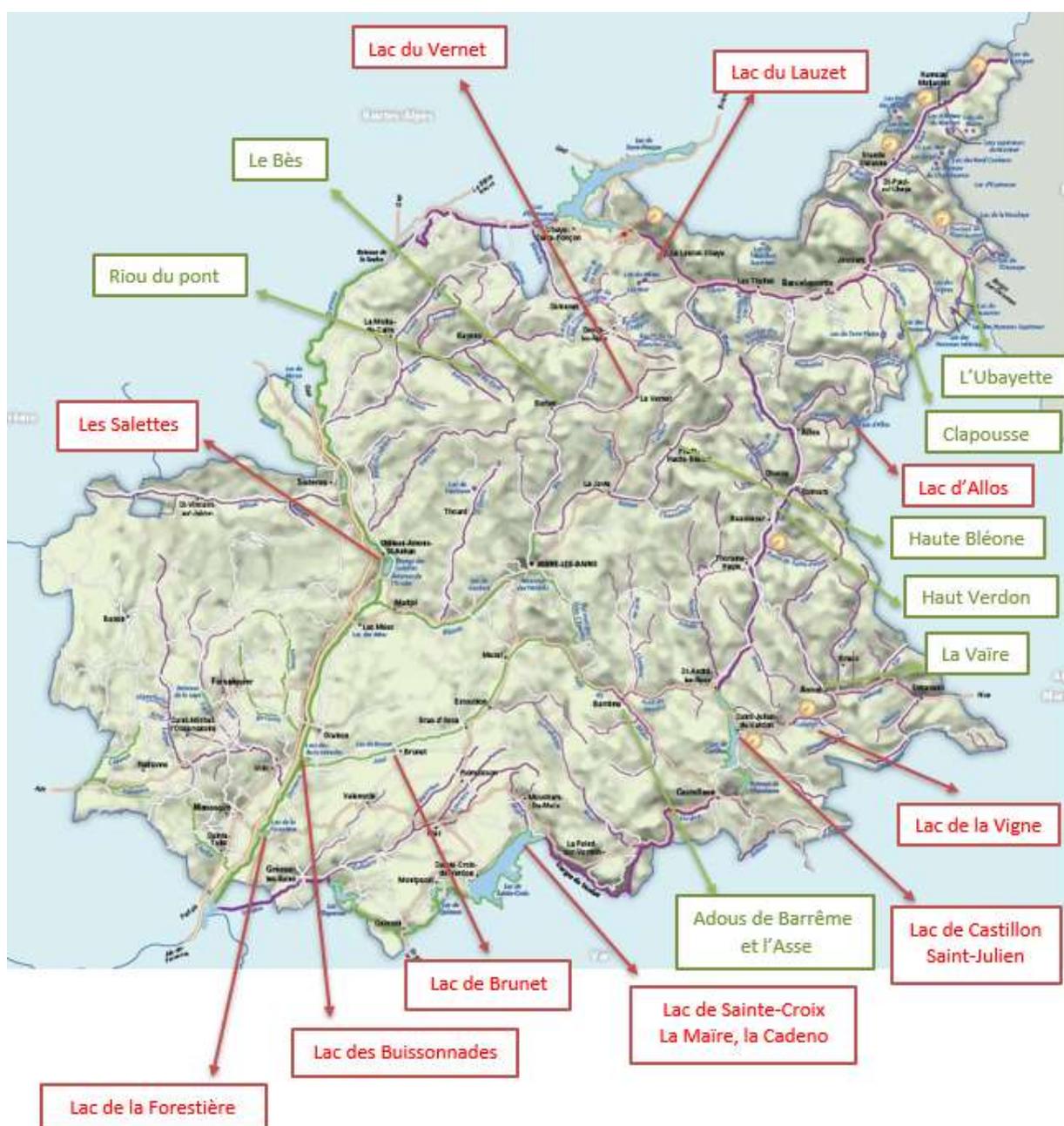
34% des animations en rivière (15)

66% des animations en lac (29)

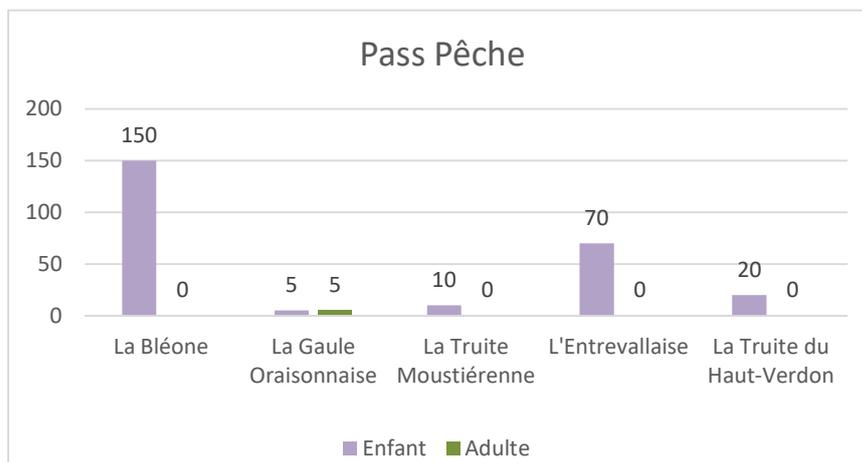
✓ **Thématiques et poissons recherchés...**



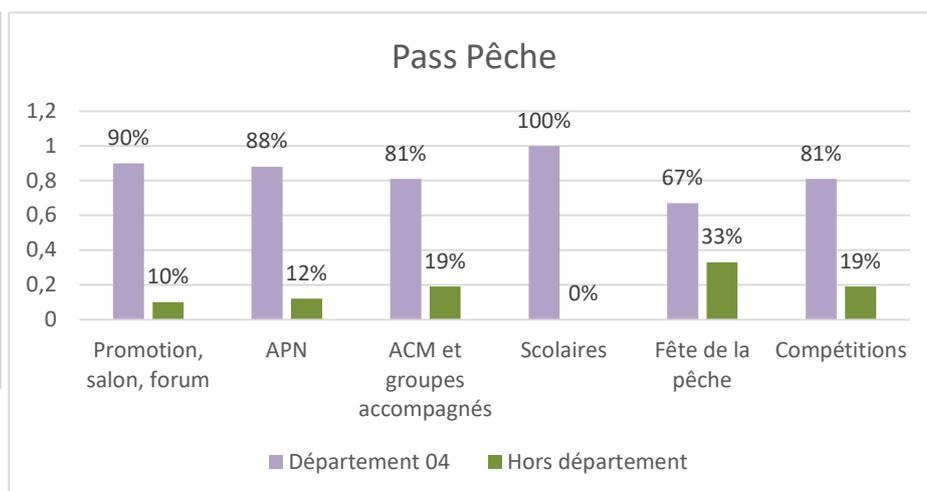
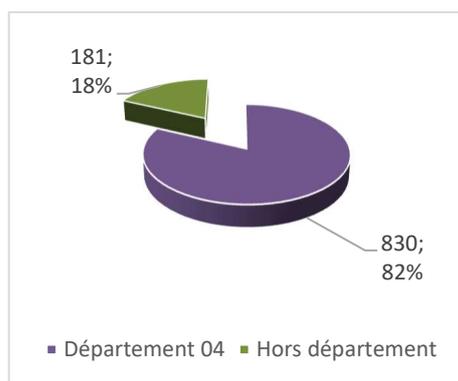
✓ **Sites d'animations « pêche »**



✓ **Les Pass Pêche**



✓ **Répartition des pêcheurs, département / Hors département**



Pêches spécialisées - compétitions

2 demandes de soutien ont été traitées en 2022 :

- ✓ L'open carnassiers du verdon / 24 et 25 septembre 2022 / AAPPMA la truite Moustiérienne
- ✓ Le Master Feeder du Verdon / 8 et 9 octobre 2022 / AAPPMA la truite Moustiérienne

Les conditions de sécheresse qui marquent cette année 2022 n'ont pas permises à ces deux événements de se réaliser. Les conditions de sécurité pour accéder au lac et aux postes de pêche n'étaient pas réunies.